

LE PEUPLE BRETON

3f
Mensuel

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

QU'EST CE QUI FAIT
MANIFESTER
LES PAYSANS BRETONS ?

N° 177
AOÛT 1978

LA MORT DE LA PÊCHE ?



D.R.

Notre enquête p. 4

nouveautés disques VÉLIA 78

MYRDDHIN

Harpe Celtique Volume 2
VÉLIA 033 A - K 7043

MIRLITANTOUILLE

Musique du PAYS GALLO
VÉLIA 044 A - K 7048

KERGUIDUFF

Chansons en vrac...
VÉLIA 051 A

UILLEANN-PIPE ORGUE

ANN ERMINIG
VÉLIA 054 A - K 7055

TREGUERIZ

Loguivy de la Mer - Son Ar Patatez
VÉLIA 055 Y

CELTIC-FOLK MUSIC

Flûtes - Guitars - Vocals
VÉLIA 056 Y - K 057

CHANTS DE MARINS

Chorale Mouez Ar Mor - Brest
VÉLIA 058 Y - K 7059

JEAN-PAUL ANDRÉ

Le Fil du temps...
VÉLIA 060 A - K 7061

ANNE VANDERLOVE

chante pour les enfants
VÉLIA 050 A

CANTIQUES TRAD. CELTIQUES

« Ensemble Choral du bout du monde »
VÉLIA 062 Y

Compagnie Armoricaire Son et Enregistrement

Production-Distribution : Disques VÉLIA
11, Boulevard Arago 22000 St-BRIEUC - Tél. (96)61.43.29

CHASSEURS !

à l'armurerie

H. JEZO

56500 BIGNAN - Tél. 60.00.98

*Tout votre équipement
sous le même toit*

Location de Fusils

VINS SUPÉRIEURS

SANTA-ROSA

Ets LE FUR

Allée du Bois Noir LANDERNEAU
— Spécialiste des Vins Fins —

HÔTEL DE L'ARRIVÉE ★★ NN

BAR-BRASSERIE

Salon - Chambres avec Télévision

52, Boulevard de la République

35400 ST-MALO - Tél. (99) 56.30.78

LIBERTY

BAR - SNACK

Consommations de 1^{er} choix

Musique tous les soirs

Tél. (98)40.90.92

3, rue Jacques-Cartier

35400 SAINT-MALO

BELLE ET BIEN FAITE FORD TAUNUS 7 CV



Légendaire robustesse
et sécurité



AUTOREP S.A.

41, Rue du Vincin
56 VANNES
Tél. (97)63.10.35

Souscription permanente pour le progrès du «Peuple Breton»

MÊME EN AOÛT...

Eh oui ! Nous paraissions même en août. Notons que cette constatation ne s'adresse pas à nos lecteurs bretons : après quatorze années de parution sans défaillance, ils attendent les numéros d'été comme une chose tout à fait normale. Ils ont raison d'ailleurs. Car les mois de vacances et de soleil n'apportent aucune trêve dans l'acuité des problèmes politiques, économiques, sociaux et culturels de la Bretagne. Alors, pourquoi le PB interromprait-il sa lutte ? Remarquez que cela ne va quand même pas tout seul pour la petite équipe bénévole et militante qui chaque mois fait le PB ; juillet et août, qui la réduisent à son effectif minimum, sont en même temps les mois de congés pour les entreprises qui composent et impriment le journal... ce qui nous contraint à pas mal de gymnastique supplémentaire. Sans compter les éternels problèmes financiers. Car si nous avons largement dépassé le stade des groupuscules aux publications épisodiques ou éphémères, nos finances sont loin d'être celles d'un grand parti. Et c'est le genre de problèmes susceptibles d'entraver considérablement la progression d'un journal militant.

4* LISTE :

L. Le Doze, Nantes	70,00 F
Jean-Michel S., Brest	20,00 F
J.Y. Le Goff,	
Le Havre (76)	20,00 F
Jean-P., Concarneau	20,00 F
Jean-P., Brest	70,00 F
Alan Ar Gal, Lorient	70,00 F
Jean Le P., Marseille (13) ..	20,00 F
J.J. Daniel, Châtaudren ..	20,00 F
Jacques F., Trappes (87) ..	20,00 F
J.A. Le Goff, Le Juch	20,00 F
Jean-R. T., Ouessant	50,00 F
R. Loutanlen, Carhaix	20,00 F
J.J. Merret, Paris (75)	20,00 F

LISEZ AUSSI POBL-VREIZH

Composition mécanique - Lorient
Impr. de l'Iroise - Le Relecq-Kerhuon
Publication inscrite à la C.P.P.A.P. n° 41 387
Tirage : 10 500 ex. - Dépôt légal : 3° trim.
Directeur de la publication : J. Guéguénat

Y. Brannelec,	
Plouneour-Ménez	20,00 F
Yannick M., Angers (49) ...	20,00 F
Y. Croguennec,	
St-Thégonnec	70,00 F
Nelly L., Pontivy	20,00 F
Y. Abiven, St-Thégonnec ..	20,00 F
Michel B., Le Havre (76) ...	20,00 F
Martine J., Landevant	20,00 F
C. Pierre, Carhaix	20,00 F
Jean-P. L., Trébeurden	70,00 F
Jean-M., Guingamp	20,00 F
J.C. Nizan, Pontchâteau ...	70,00 F
Jean-F. S., St-Malo	20,00 F
J.L. Prat, Perpignan (66) ...	70,00 F
R. Rannou,	
Châteauneuf-du-faou	20,00 F
Yvon L.B., Bolivie	20,00 F
Gilbert L.G.,	
St-Quay-Portrieux	20,00 F
F. Favereau, Poullaouen ...	70,00 F
J. Tregcoat, Brest	20,00 F
Gilles G., Drancy (93)	10,00 F
Françoise P., Laval (53) ...	30,00 F
Annie E.,	
St-Sébastien-sur-Loire	40,00 F
J.Y. Guengant,	
L'Aigle (61)	40,00 F
Michel B., Palaiseau (91) ..	40,00 F
Jean-Y. L.B.,	
Monestier (38)	20,00 F
J. Pasquieu, Pont-l'Abbé ...	20,00 F
B. Le Gac, Marseille (13) ..	70,00 F
René M.,	
Chennevières (94)	20,00 F
J. Le Jeune, Paris (75)	70,00 F
R. Quenet, Verson (14)	20,00 F
Joseph L.P., Saffré	20,00 F
M.G., Rennes	61,00 F
Cellule Sud-Loire	6,00 F
X. Mordelet, Togo	170,00 F
Pour le progrès du P.B.,	
Teillé	10,00 F
Y. Daniel, Rennes	70,00 F
Y. Guillou, St-Brieuc	70,00 F
Jean-L. Le Goff,	
Châtaudren	10,00 F
Hamon Coz, Plougoulm	30,00 F
E. Le Diouris, Clichy (92) ..	20,00 F
Maurice B., Nantes	20,00 F
Bruno S., Lorient	
Pour une Bretagne socia-	
liste, pour la langue bre-	
tonne, pour que vive le	
peuple breton, pour une	
UDB plus forte ; contre la	
politique de censure de	
FR3	20,00 F
A. Rousseau, Malville	20,00 F
J.P. Quelvennec,	
Paris (75)	20,00 F
Alain B., Asnières (92)	30,00 F
G. Barrillot,	
St-André-des-Eaux	20,00 F
Henri B., Corlay	290,00 F
J.P. Ural, St-Martin	
de Boscherville (76)	20,00 F
Alain K., Vannes	10,00 F
R. Ollivier,	
Vitry-sur-Seine (94)	10,00 F
Pierre T.,	
Brétigny-sur-Orge (91) ...	20,00 F
Y. Quéré, Le Pecq (78)	20,00 F
Jean L.B., Le Conquet	20,00 F
Jean L.M., Vannes	20,00 F
J.Y. Monnat, Brest	60,00 F
Bernard C., Quimper	20,00 F
Marivon J.,	
Nogent-Le-Rotrou (28) ...	20,00 F
Gilles L.G., Hennebont	20,00 F
B. Laur, Landerneau	20,00 F
A. Le Thiesque, Lorient	25,00 F
F. Le Gall, Plouzané	20,00 F
G. Le Liloux,	
Bois-Colombes (92)	70,00 F
Claude T., Poissy (78)	20,00 F
P. Person, Brest	20,00 F
E. de St-Laurent, Tréguier ..	20,00 F

TOTAL DE LA 4* LISTE 2752,00 F
Report des listes précéd. ... 8286,70 F

TOTAL 11038,70 F

SOMMAIRE

DOSSIER

QUEL AVENIR POUR
LA PÊCHE BRETONNE 4

AGRICULTURE

CRISE DANS LA PRODUC-
TION DE PORCS ET DE
POMMES DE TERRE 8

SOCIAL

LA LUTTE DES
TRAVAILLEUSES DE
LA S.P.L.I. 11

SYNDICALISME

UNE EVOLUTION
BRETONNE A LA CFDT 10

MARÉE NOIRE

CE QUE N'A PU DIRE
L'UDB
AU CONSEIL RÉGIONAL 12

RUBRIQUES

CHIFFRES POUR UN
COMBAT 13
LE PROBLÈME BRETON
DE BREST A NANTES 14
LA VIE DE L'UDB 16
IFFIG 24

INTERNATIONAL

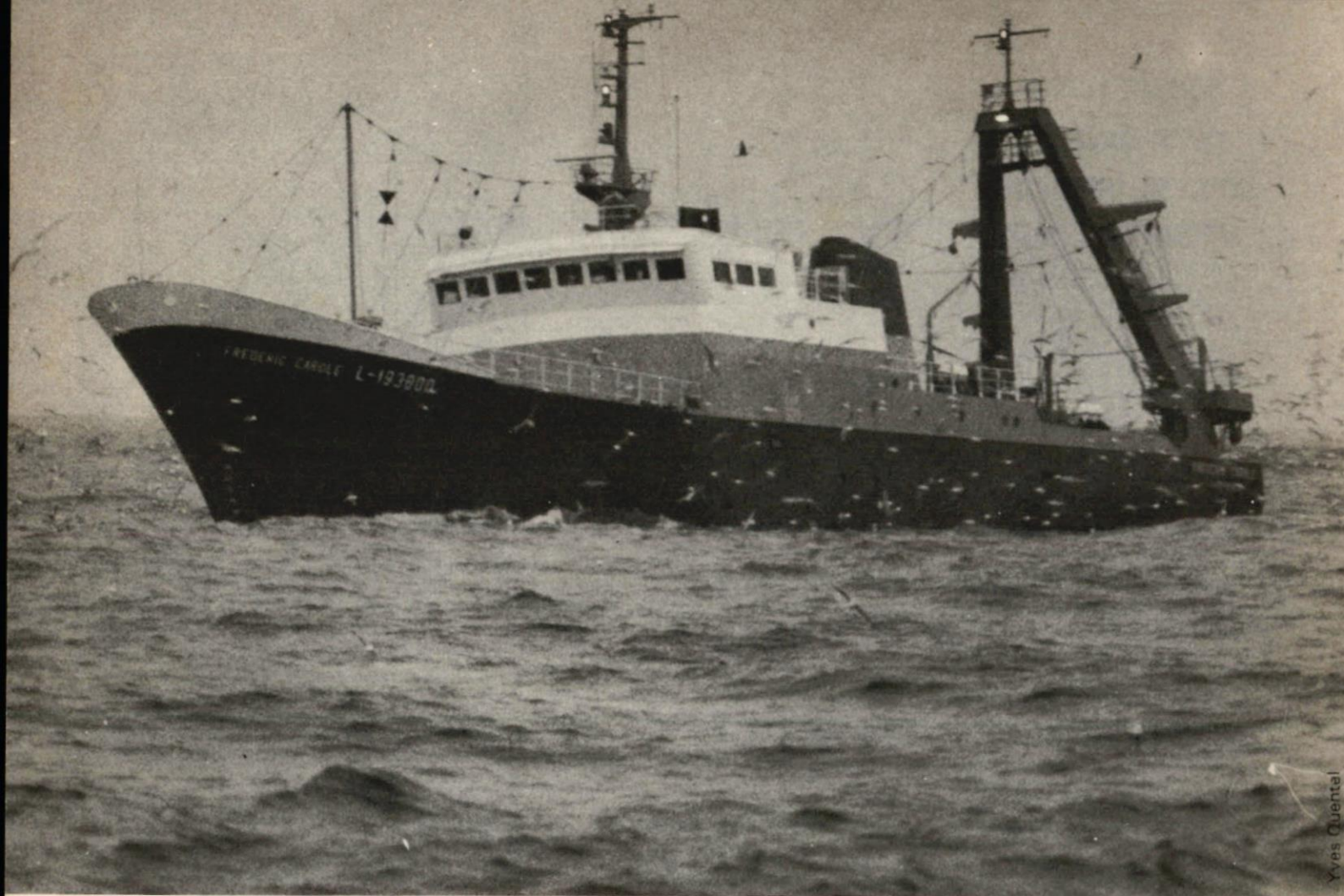
LE MOUVEMENT INDIEN ... 18

CULTURE

LE RÔLE DE FR3 20
PHOTOS 22
LANGUE BRETONNE 24
LIVRES 26
HISTOIRE 28

COURRIER DES LECTEURS ... 29

ÉDITORIAL 32



Yves Quental

QUEL AVENIR POUR LA PÊCHE BRETONNE ?

L'élément moteur : La recherche du profit

La seule motivation de pêcher pour les armateurs à la pêche industrielle est de faire un investissement qui permettra de réaliser des bénéfices. La possibilité d'avoir de bons rendements attire les investissements, qui accroissent l'effort de pêche, produisant des bénéfices toujours plus gros. C'est ce qui se passe actuellement dans la pêche au thon tropical. Mais ce gros effort de pêche

conduit à une surpêche, qui diminue les rendements entraînant la désaffection des capitaux, et la vente des chalutiers modernes. C'est ce qui se passe actuellement dans la pêche hauturière, et le mouvement est aggravé par les incertitudes qui pèsent sur le problème de l'accès aux ressources de la mer.

La propriété privée des moyens de production, qui fait de la recherche du

profit le seul objectif aboutit inévitablement à un gaspillage des ressources : sur-exploitation des fonds, mévente, destruction du poisson pour la fabrication de farines pour l'alimentation animale. D'autre part il n'est tenu aucun compte des travailleurs qui sont mis au chômage, ni de l'outil de travail qui est vendu à la moindre difficulté ou baisse de rendement, et dont le produit est

réinvesti ailleurs.

Dans ce contexte, la notion de liberté des mers est un concept dépassé, qui doit faire place à une gestion plus rationnelle des stocks, des ressources, dans la zone des 200 milles sous la responsabilité des pays côtiers.

La débâcle de la flotte chalutière bretonne

Les faits énoncés ci-dessus, créent une situation à hauts risques financiers pour les armateurs, quand l'effort de pêche trop important vient diminuer la rentabilité des navires. Face à l'inaptitude des gouvernements successifs à prendre les mesures nécessaires pour la pêche, et surtout face à leur volonté d'abandonner ce secteur d'activité (somme toute marginal vu de Paris : du folklore, une spécialité régionale sans doute), il n'est pas étonnant que les armateurs vendent les bateaux, incités en cela par le gouvernement actuel. Les acheteurs étrangers grâce à ces navires modernes, auront ainsi des débouchés tout trouvés pour leur pêche à travers une demande toujours croissante, entraînant un déficit du commerce extérieur pour les produits de la mer qui dépassait très largement les 2 milliards de F. lourds en 1977. Ne vaut-il pas mieux réaliser des investissements productifs que de financer un déficit chaque année toujours plus grand ?

Une aide de l'état tardive en Bretagne et à un taux deux fois moindre que dans le Nord, allié à une inorganisation et à un manque de structuration, conduit la pêche bretonne à la veille d'une faillite au niveau industriel, et même artisanal vu le vieillissement des unités et l'impossibilité de les renouveler par manque de capitaux et d'aides incitatives.

L'implantation des trusts et la transformation

Les grands groupes financiers internationaux se sont emparés des circuits de distribution et de la transformation en Europe. Citons Nordsee-Oetker (filiale d'Unilever) en Allemagne, Findus, Ross Nestlé, Birs Eye (filiale d'Unilever) en Grande-Bretagne, Pêche et Froid, Saupiquet en France. Ces groupes ont créé leur flottille de pêche, leurs usines..., et dominent le marché européen du poisson dont est tributaire le marché hexagonal pour une très large part. Saupiquet et Pêche et Froid possèdent ainsi la plus grosse part des thoniers congélateurs océaniques qui leur permettront de travailler 30 000 T. de thon en 1978, dans leurs usines de Côte d'Ivoire à Abidjan. C'est l'équivalent de ce qui est travaillé actuellement dans l'hexagone, où ils détiennent une part importante des conserveries qu'ils ferment peu à peu pour s'implanter en Afrique où la main-d'œuvre est encore plus exploitée. Chacun connaît la concurrence exercée dans l'industrie du textile par les produits fabriqués dans certains pays asiatiques où les ouvriers

ont des salaires dérisoires. C'est le même phénomène qui se passe aujourd'hui dans les conserves de poissons. Dans le domaine de la sardine des accords CEE-Maroc autorisent des prix planchers à l'importation pour un prix inférieur de 30-40 % à nos prix les plus bas, et ceci sans limitation de tonnage.

Au niveau de la pêche fraîche en 1977, les livraisons de lieu noir vers l'Allemagne et la Grande-Bretagne ont atteint des tonnages importants (6 300 T. pour Lorient), alors que les ports bretons manquent de matière première pour la transformation et que l'on ferme des usines comme SO.PRO.MER dans le même temps.

D'autre part l'absence de moyens de stockage, de planification et d'organisa-

tion conduit à la destruction de matières premières (sardines, anchois, maquereaux...) dans un port, alors que le même jour il peut en manquer dans un autre, et que l'on en importe d'Angleterre (maquereaux), d'Italie ou du Maroc (sardines). Ce ne sont pas les exemples qui manquent !..

L'organisation des marchés, la distribution et les transports

Le poisson d'importation qui est réglé sans délai par les mandataires des



halles est écoulé en priorité et dirigé là où la vente sera la plus intéressante. En diminuant l'offre on peut faire monter les prix. Les tractations se passent dans le plus grand secret : les circuits de télévision prévus à cet effet à Run-gis, n'ont jamais été utilisés.

Une simple prévision de verglas peut faire chuter les prix dans les ports. En effet le transport se faisant par route, il est possible que la marchandise ne parvienne pas à temps aux halles. La demande étant alors plus faible, les prix baissent comme si des apports importants avaient engorgé un marché normal aux ventes aux enchères. D'autre part, certains départements ne peuvent être correctement approvisionnés en frais, faute de moyens de transports adéquats.

La longueur des circuits de distribution (criée - mareyage - transport - mandataire - grossiste - semi-grossiste - détaillant - consommateur) et une certaine inadéquation contribuent à une hausse inconsidérée des produits.

La politique gouvernementale

Elle a eu pour conséquence de favoriser l'implantation et la constitution de véritables trusts : l'orientation du VI^e plan était à la concentration des entreprises en vue d'atteindre le niveau européen. Cela s'est concrétisé par des fermetures d'usines très nombreuses et des implantations en Afrique, à la main-d'œuvre docile et bon marché, et par une certaine faiblesse de cette industrie, livrant ainsi le marché existant aux groupes capitalistes du marché commun.

La droite, avec ses ministres, ses secrétaires d'état, ses gouvernements successifs, a fait la preuve de son incapacité et de son manque d'intérêt pour la pêche. Cela fait 30 ans qu'on stagne au même niveau, aux alentours de 530 000 T. La pêche, rattachée au secrétariat à la Marine Marchande, au secrétariat aux Transports, et coiffée par le ministère de l'Équipement, n'est même plus la 5^e roue de la charrette.

A l'approche des élections on a vu venir soutenir un Guermeur qui veut se faire le défenseur de la veuve et de l'orphelin face aux mesures sévères que les britanniques veulent imposer. C'est pourtant bien ce même Chirac qui était premier ministre lors des difficultés de 75 ! C'est bien la droite affairiste et capitaliste qui nous gouverne qui est responsable de la situation actuelle. C'est tout juste si l'on n'accusa pas la gauche de faire peur au poisson ! Le gouvernement n'a pas fait grand-chose. Guermeur se contente de pleurnicher sur l'insuffisance des mesures prises par le gouvernement qu'il soutient pourtant pleinement. Quelle sincérité et quelle conviction ! Et que dire des armateurs qui côtoient ces hommes du pouvoir, espérant quelques subventions... alors que ceux-ci condamnent la pêche à court terme.

Qui nous fera croire que ce sont les Britanniques qui sont responsables de

tous nos malheurs ? C'est vrai que les restrictions qu'ils veulent nous imposer aggravent sérieusement la situation. Mais ceci était prévisible et il n'y a pas que ça :

— les désarmements ont commencé bien avant. Concarneau a perdu près de la moitié de ses chalutiers en 7 ans, et le gouvernement vient de proposer de vendre encore pour assainir la situation financière ! Que restera-t-il ensuite ? Les chalutiers modernes s'en vont et les anciens ne sont plus renouvelés.

— Et le renouvellement de la flotte artisanale, qui est actuellement impossible vu le coût des bateaux neufs et les subventions négligeables. Ça aussi c'est à cause des Anglais ?

— et les stocks de poissons importants qui sont sous-exploités et parfois inexploités : sardines, anchois, céphalopodes (calmars, encornets...), merlan bleu ?

N'est-il pas scandaleux, au moment où il y a tant à faire, que la recherche scientifique ne dispose pas de moyens décentes en argent et en personnel, alors que la connaissance des stocks est indispensable à l'exploitation et au développement des pêches. Ceci est d'autant plus coupable dans la situation très critique que nous connaissons. Ce ne sont pas les contradictions qui manquent :

— le gouvernement est favorable à l'entrée de l'Espagne dans le marché commun et en même temps expulse les Basques et les Galiciens des lieux de pêche traditionnels et fait mine de les réclamer pour la France.

— les armements soutiennent cette politique néfaste, aussi bien chiraquienne que giscardienne, qui condamne l'avenir et le sort des travailleurs, et vendent les bateaux.

C'est donc bien un redéploiement capitaliste au niveau de l'Europe que nous sommes en train de vivre dans la pêche. Le développement et les solutions d'avenir pour les pêches bretonnes ne se régleront pas dans le cadre de cette Europe des marchands, du capitalisme multinational. Le poids de la Bretagne et la voix de ses travailleurs y sont ignorés. Des négociations au niveau de cette CEE ne peuvent que porter préjudice aux Bretons, y compris dans les rapports avec les pays tiers. C'est vrai pour la pêche côtière (civelles, crabes), c'est vrai pour la langouste de Mauritanie, c'est vrai pour les aides au carburant, pour le renouvellement de la flotte artisanale et côtière (bateaux en bois) puisque l'on prévoit plutôt des aides à la destruction.

Mais c'est surtout l'absence de volonté politique d'agir efficacement, ou plutôt la politique de l'abandon, du laisser faire qui en est responsable. La pêche si capitale pour nous, Bretons, est sacrifiée et avec elle un secteur clé de notre économie, une part importante de notre population.

Ce que représente la pêche en Bretagne

Lorient est le premier port de pêche fraîche de l'hexagone quant à la valeur du poisson débarqué avec 315,5 millions de F. en 1977, non compris les livraisons directes à l'étranger. Concarneau, avec le thon tropical capturé par les équipages bretons et les navires immatriculés à Concarneau, se place alors en tête des ports de pêche.

Le Comité Régional des Pêches et des Cultures Marines de Bretagne estime à 38 000 le nombre d'emplois directs lié à la pêche et à 70 000 les emplois indirects, soit 8 % des emplois régionaux et 18 % de ceux du littoral. **C'est dire que près de 10 % de la population des 5 départements bretons est concernée.** A Audierne, Douarnenez, Concarneau, Guilvinec, c'est respectivement 42, 57, 59 et 75 % des salariés de l'industrie et du commerce qui en dépendent.

En 1976, les tonnages de poissons débarqués, y compris algues et thon congelé (sauf conchyliculture), ont été de 50 %, et de 52,5 % en valeur pour les 5 départements bretons.

Car la Bretagne présente, par rapport à la France, une position unique et privilégiée en Europe du point de vue :

— diversité des types de pêche et variété des captures

— possibilités de cultures marines : conchyliculture, algues, aquaculture

— nombreux ports très divers, répartis sur toute la côte avec des conserveries encore nombreuses. La pêche maintient là une population nombreuse qui n'a pas d'autre choix possible.

De par son importance, la pêche est l'une des richesses de la Bretagne et l'un des atouts essentiels qui doit permettre son développement, apporter du travail à son peuple pour vivre et travailler dans son pays.

Une politique d'envergure doit répondre à cette volonté, allant de la recherche scientifique à la conception des navires, à la transformation des produits, à leur commercialisation par une politique d'information et de propagande.



Jeff Faimor

Le filetage à la main
Sopromer - Lorient

LE P.D.B. ET LA PÊCHE

« Le programme démocratique breton » élaboré par l'U.D.B. accorde à la pêche une très large place, ainsi qu'aux autres activités maritimes. On peut se procurer le « P.D.B. » pour 5 F (+ 1,70 F pour port) à : U.D.B. ; B.P. 304 ; 28273 Brest Cédex.

Les solutions

Si l'on entend dire, ça et là, que le problème de la pêche en Bretagne est un problème insalubre, qu'il s'agit là d'un secteur marginal en voie de liquidation naturelle, c'est qu'on se place du double point de vue centraliste et capitaliste. Vue de Paris que pèse en effet la pêche bretonne? Et que représente-t-elle vue du conseil d'administration des banques?

C'est donc bien dans une voie spécifiquement bretonne, et en cherchant à rompre avec le sacro-saint libéralisme économique, que le secteur de la pêche peut trouver sa préservation et même un nouveau développement. Car enfin si la Bretagne — en tant que telle — se voyait transférer un certain nombre de ressources, en particulier la taxe sur les carburants, si les établissements bancaires travaillant en Bretagne étaient tenus d'y investir la part correspondant à ce secteur productif, si des emprunts pouvaient être contractés, y compris à l'étranger, il serait possible d'agir dans bien des domaines.

• Maintien du potentiel de pêche fraîche semi-industriel et industriel

Il faut que cesse de suite la vente des chalutiers modernes, qui a tendance à s'accélérer actuellement.

De même il est nécessaire de restructurer les armements et la flotte en vue d'une exploitation rationnelle: plans de pêche, extension de la rotation des équipages pour l'exploitation des navires (5 équipages pour 4 navires, l'un restant à terre). Ceci permet une meilleure utilisation de l'outil de travail et accroît la rentabilité (+ 20 % environ) et enfin une humanisation des conditions de travail.

— Le potentiel de capture des chalutiers-congélateurs de grande pêche est suffisant pour l'instant, de même que la capacité de capture des thoniers senneurs océaniques pour le thon tropical. Par contre un secteur est entièrement délaissé: c'est la zone de l'Antarctique où les scientifiques évaluent le potentiel de capture de krill à 60 millions de tonnes, et ceci sans danger pour l'écosystème, sans compter de nombreuses espèces de poissons (180 environ). L'U.R.S.S. y capture de gros tonnages et d'autres pays s'y intéressent: Japon, Pologne, Norvège, Allemagne, U.S.A. Plusieurs navires-usines pourraient y travailler, créant ainsi de nombreux emplois (2 000-3 000 directs et indirects).

— La flotte artisanale doit être renouvelée et développée, grâce à des aides importantes, et une aide spéciale prévue pour l'installation des jeunes pêcheurs à leur premier bateau. La petite pêche côtière qui est aussi créatrice d'emplois sera également subventionnée

pour la construction de bateaux en bois. Ce secteur touche un très grand nombre de pêcheurs.

Il est nécessaire de promouvoir les activités goémonnières et la pêche germonnière.

Des groupements ou coopératives de production, de mareyage, de transformation et de commercialisation peuvent

être créés et développés.

— Autres mesures possibles: prix spécial pour le gaz-oil pêche, amélioration des infrastructures portuaires et de déchargement du poisson, du système de criée actuel en vue de préserver la qualité du poisson débarqué, humanisation des conditions de travail allant vers la suppression du travail nocturne à la criée.

Maintenir et moderniser le potentiel de transformation: surgélation, salage, fumage, séchage, semi-conserves, conserve, puis le développer compte tenu des possibilités réelles en ce domaine, de manière à faire cesser les destructions de matières premières, alors que l'on manque d'apports.

La transformation de notre production devra se faire en Bretagne. Celle-ci sera étudiée de manière à diversifier et à augmenter les différents types de fabrication.

En ce qui concerne les prix et la commercialisation, il est nécessaire de:

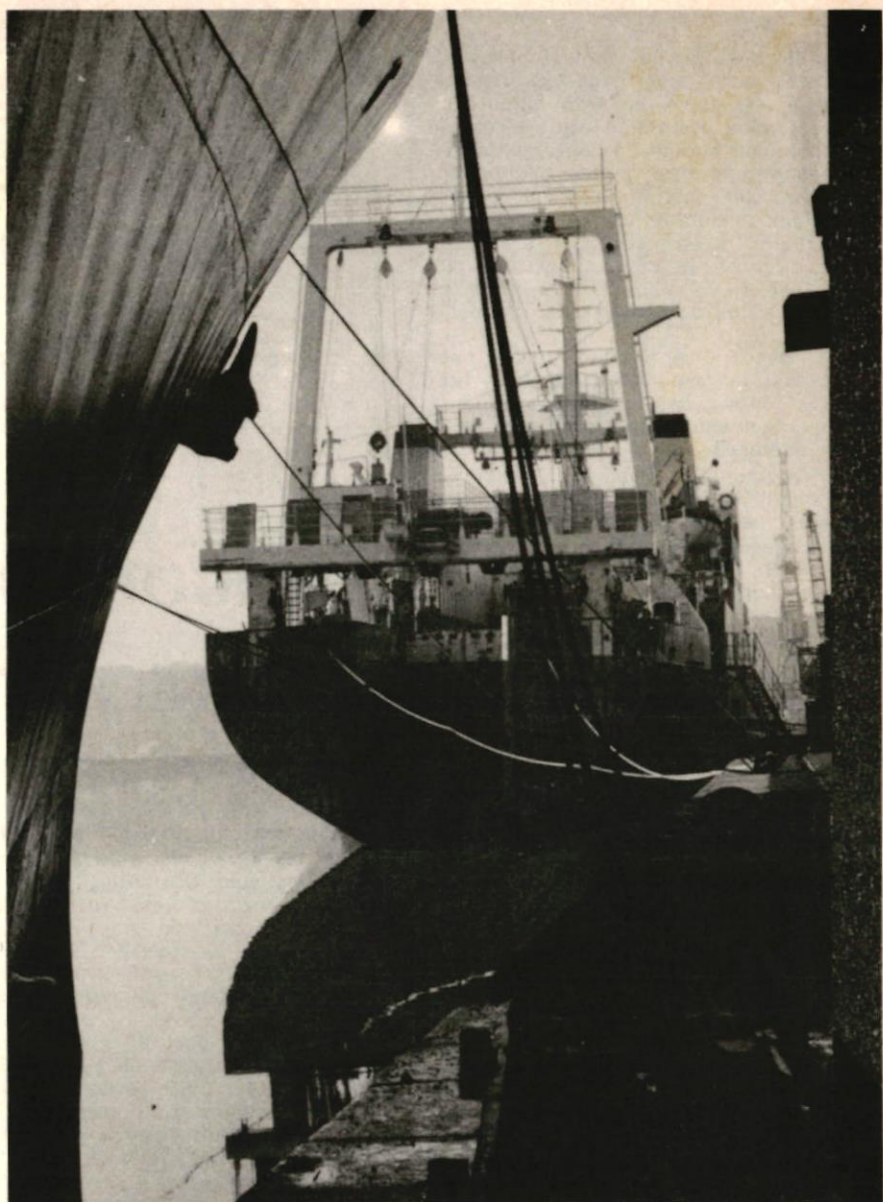
— mettre fin à l'anarchie des marchés voulue par le système capitaliste et favorisée par les règlements européens de la CEE. Des prix tenant compte des coûts de production seront établis et garantis au débarquement, ce qui est une revendication analogue à celles des agriculteurs en matière de prix de revient.

Sans entrer dans le détail, il faut signaler que ce point n'est pas facile à résoudre et nécessite un effort qu'on voit mal le gouvernement actuel aborder: refonte des circuits de distribution, développement des moyens de transport, protection contre les importations abusives, etc...

De même en matière sociale, et en particulier dans celui de la sécurité des marins-pêcheurs, l'intérêt des possesseurs de capitaux et l'intérêt des travailleurs sont antagonistes. On sait quel est le choix actuel: c'est ce choix qu'il s'agit d'inverser.

Gestion des stocks et ressources nouvelles

L'avenir des pêches bretonnes passe par l'application d'une politique de gestion rationnelle des stocks. Elle se fera à partir de la recherche scientifique en liaison étroite avec les marins et leurs organisations syndicales et professionnelles. La planification de l'effort de pêche devra tenir compte des véritables besoins des professionnels et du sort des marins qui doivent avoir la priorité: **il ne sert à rien de protéger le poisson si dans le même temps on provoque la disparition des pêcheurs et des arme-**



Le Peuple Breton

ments. Si une flottille se refait aisément ce n'est pas le cas pour les hommes de métier. Il est à craindre aujourd'hui que certaines restrictions prises par la CEE pour les quotas de capture, tout en maintenant une trop grande pêche pour la farine, soit plus un alibi qui permet un redéploiement du capitalisme en Europe plutôt qu'une véritable protection des ressources, et ce d'autant plus que rien n'est prévu à ce niveau pour les travailleurs qui seront mis au chômage.

Tout devra être mis en œuvre pour faire valoir les droits des pêcheurs bretons et obtenir des quotas de production qui tiennent compte à la fois de la zone économique revenant légitimement à la Bretagne et de son antériorité économique et sociale dans ce secteur d'activité. La Bretagne en tant que pays périphérique au même titre que l'Ecosse et l'Irlande, et pour qui la pêche est une ressource essentielle, devra avoir des quotas préférentiels identiques à ceux proposés par la CEE à ces pays.

Actuellement sur les côtes bretonnes, des stocks de poissons sont sous-exploités comme les anchois, sardines, maquereaux..., du fait de carence grave au niveau commercial et transformation. D'autres espèces sont inexploitées. Les cultures marines, secteur peut-être marginal, mais non négligeable

- En conchyliculture :

- développement de la recherche fondamentale et appliquée afin d'étudier les modes de culture des différentes espèces et de surmonter les graves handicaps pathologiques dans le cas de l'huître plate.

- regroupement des producteurs au niveau de la mise en marche des produits conchylicoles. Ce secteur d'activité est très important en Bretagne et emploie globalement 10 000 personnes environ, pour une production de 20 000 T. d'huîtres et de 20 000 T. de moules, soit respectivement près de 30 % et de 50 % de la production hexagonale.

Du fait des modalités actuelles d'attribution des concessions sur le domaine public maritime, il existe une sous-exploitation, et une difficulté pour les jeunes à s'installer.

- La planification littorale :

- redéfinition du rôle économique et social du domaine public maritime en précisant les critères d'attribution des concessions (règlement anti-cumul).

- généralisation des S.A.U.M. (Schéma d'Aptitude à l'Utilisation de la Mer) et définition des moyens d'application et de gestion démocratique de ce plan plan d'occupation du littoral.

- En aquaculture :

- mise en œuvre d'une véritable politique de recherche avec des moyens importants et adaptés.

- définition d'une politique efficace de développement conforme à l'intérêt des professions exerçant déjà leur activité sur le littoral.

En somme, un ensemble de solutions qui impliquent une réelle volonté politique, un choix qui soit à la fois breton et socialiste. Un droit de choisir pour lequel il faudra encore beaucoup lutter.

Martial Catherine.

La crise du porc et de la pomme de terre

POURQUOI LES PAYSANS BRETONS ONT-ILS, ENCORE UNE FOIS, MANIFESTÉ DANS LA RUE

COMME un cycle régulier, les agriculteurs sont sortis dans les rues des villes de Bretagne pour manifester leur mécontentement. On serait tenté de dire « une fois de plus », mais lorsque l'on discute avec ces agriculteurs, ces producteurs de pommes de terre et ces éleveurs de porcs, il apparaît que leurs problèmes sont très sérieux et que l'avenir de beaucoup d'entre eux est plus que fragile. Mais cette crise actuelle du monde paysan reflète très bien la carence des gouvernants, la fragilité d'une économie régionale qui dépend exclusivement d'une politique centralisée. Pour mieux comprendre le mécontentement des agriculteurs on peut

se référer à des études réalisées par le Centre d'Economie rurale du Finistère qui déclare que le revenu des agriculteurs se détériore depuis 1974. L'expansion des élevages en Bretagne a nécessité des investissements considérables qui n'ont été possibles que par une succession d'emprunts. L'argent appelle l'argent, celui qui dispose de capitaux aura toute facilité pour les augmenter ; l'éleveur qui a besoin d'acquiescer un outil de travail pour développer sa production mais qui ne possède pas de capitaux propres aura recours à l'emprunt et, dans une période de crise comme aujourd'hui, il s'enfoncera chaque jour un peu plus. Ces jours derniers le porc était payé



« S'il sort des clous, je cogne ! » - Manifestation à Brest le 5 juillet.



Les éleveurs de porcs contre la politique de Raymond Barre.

6,40 le kg alors que le prix de revient hors salaire est de 7,20. Vu la dimension de plus en plus importante des élevages, la gestion est de plus en plus serrée. Plutôt que de se constituer une trésorerie en période faste l'agriculteur est tenté et sollicité par les organismes de crédit pour réinvestir.

Mais ce que les agriculteurs commencent à admettre c'est qu'ils sont de plus en plus des pions à qui on enlève chaque jour un peu plus de leur liberté.

Un jour on leur dit : « il faut faire du porc » ; 2 ans après il faut faire de la pomme de terre, mais entre temps, alors que les emprunts sont contractés pour dix ou quinze ans, de nouveaux pays sont entrés dans la communauté européenne et d'autres s'y préparent modifiant ainsi les équilibres économiques. Une région comme la Bretagne où les 3/4 de l'économie proviennent de l'activité agro-alimentaire subit durement ces attaques. Actuellement tout le monde paysan en Bretagne ressent ce marasme, comme les coopératives, les abattoirs, l'industrie du matériel agricole.

Pour les agriculteurs bretons il est peut-être temps aussi de se poser quelques questions. L'un d'eux, administrateur d'une coopérative, me disait

« Nous ne sommes qu'un maillon dans un mécanisme que nous ne contrôlons pas » ; c'est plus qu'un aveu. Et à ces agriculteurs qui ne comptent pas leurs heures de travail et leurs semaines de congés, je suis tenté de poser les questions suivantes : quand vous vendez 6,40 le kg de porc charcutier, à qui profite votre travail ? La Bretagne bénéficie-t-elle réellement de cette production ? Participez-vous aux décisions économiques de votre région ? N'avez-vous pas tendance à vous comporter comme des quémandeurs, des assistés ? N'est-il pas urgent de prendre en main votre avenir ?

Je vais tenter pour ma part de répondre à ces questions. Lorsque l'éleveur de porcs vend 6,40 F le kilo, les trois-quarts de cette somme correspondent à l'alimentation des animaux ; et là, il faut le constater, il y a une dépendance intolérable vis-à-vis des trusts céréaliers et du soja américain. La Hollande se tourne de plus en plus vers le manioc qui abaisse d'une façon non négligeable les coûts. Déjà les agriculteurs ont compris que fabriquer les aliments pouvait être une solution rentable. Mais ne faudrait-il pas développer la recherche pour que nous puissions produire les protéines nécessaires à l'alimentation animale ?

La Bretagne bénéficie-t-elle de sa production ? Les chiffres sont éloquents. Pour une production porcine qui avoisine celle du Danemark, 30 % seulement sont abattus en Bretagne, la moitié seulement de cette viande étant transformée chez nous. Ainsi, une fois de plus la Bretagne est privée des fruits de son travail. Il est plus qu'urgent que, avec sa main-d'œuvre, elle prenne en charge la transformation de sa production et qu'elle accentue ses échanges commerciaux avec l'extérieur. Il faut reconnaître que les coopératives de production de porcs sont très réticentes à ces propositions mais comment maîtriser une production lorsque la finalité est absente du raisonnement. Peut-être attendent-ils que des capitaux étrangers comme Frigo Scandia à Loudéac ne viennent faire des profits sur leur dos.

De jeunes agriculteurs qui manifestaient à Brest le mercredi 5 juillet, sont conscients de tous ces problèmes ils ne seront peut-être pas aussi dociles que leurs aînés face au pouvoir central. Ils comprennent que pour résoudre une bonne part de leurs problèmes ils devront prendre en charge leur destin et ne plus confier aveuglément leur avenir à des technocrates.

Jean Roudaut.

IDENTITÉ RÉGIONALE OU IDENTITÉ BRETONNE ?



Le Peuple Breton

Un rapport syndical qui commence par cette phrase : « Faire l'histoire du mouvement ouvrier, ce n'est pas seulement faire un bilan de ses luttes. C'est aussi prendre conscience d'une "Identité Sociale et Culturelle" que pour l'essentiel, l'enseignement officiel refuse à la classe ouvrière », ce n'est assurément pas une banalité. Le langage et la pratique du syndicalisme ouvrier, marqués depuis des décennies par l'âpreté d'un combat de tous les jours, par la nécessité de conquérir ou de défendre des positions ponctuelles, ne sont guère coutumiers de telles ouvertures. C'est pourquoi la réflexion qui est en cours parmi les membres de la direction de l'Union Régionale C.F.D.T. pourrait marquer une date importante, et la note rédigée sur ce débat par Félix Nicolo, constituer un pas décisif.

Certes, le propos initial était plus conventionnel : il s'agissait, en accord avec les réflexions sur ce qu'on appelait « l'identité régionale » ; mais à prendre en compte « l'histoire, la langue et la culture, la réalité sociale et économique, les exigences politiques », la dite identité a cessé d'être régionale pour être simplement, mais radicalement bretonne.

La dérive est d'importance, même si elle est incomplète, et non exempte d'ambiguïtés ou de contradictions. Elle se manifeste par la prise en compte par une fraction du mouvement ouvrier de dimensions ordinairement négligées ; l'histoire par exemple avec cette

remarque : « c'est surtout l'ère capitaliste et industrielle qui provoquera les changements les plus profonds au niveau du peuple lui-même. On assiste à une colonisation de la Bretagne qui ira en se renforçant ». De la « semi-colonisation » admise par Edmond Maire il y a quatre ans dans une interview au « Peuple Breton », à la colonisation maintenant prise en compte sans même les guillemets de précaution, il y a du chemin parcouru, celui qui se manifeste dans l'évolution des mots d'ordre : du vague « l'ouest veut vivre » de 68 au déjà plus précis « Vivre et Travailler au pays ».

De même Félix Nicolo propose de tenir compte du « Mouvement Breton » dont il souligne la double évolution : une popularisation grandissante et une affirmation de gauche de plus en plus nette, avant de tenter une définition de « l'identité bretonne » par laquelle il faut entendre « l'ensemble des pratiques culturelles communes à ce groupe social et par lesquelles ce groupe diffère de tout autre. A l'intérieur d'un tel groupe, les affinités l'emportent sur les disparités. ». Conséquence : la nécessité de la défense de la langue bretonne et sa promotion.

Bien sûr, ce n'est pas la C.F.D.T.-Bretagne dans son ensemble qui parle, mais pour l'instant son secrétaire et on pourrait répéter ici la question qui se pose par exemple au P.S. Ces positions bretonnes hardies vont-elles rester théoriques, vont-elles constituer un alibi qui pourra être mis en avant par quelques

spécialistes pendant que la masse des militants restera un peu indifférente ?

Il y a, ici aussi, des signes encourageants et d'abord l'ardeur dans l'argumentation de la note : « la défense du breton est une exigence de notre temps » ; « la recherche de l'identité libère, elle est source de promotion » ; le fait aussi que le renouveau culturel breton, les chanteurs et les musiciens, soient « au rendez-vous de la lutte syndicale et politique » ancre celui-ci dans la vie concrète. « Si en France, tout finit par des chansons, souvent en Bretagne, cela commence par des chansons » ; autre fait positif, c'est aussi l'adhésion récente du SGEN-CFDT (enseignants) au front culturel progressiste.

Bref, la réflexion avance rapidement, à la CFDT-Bretagne, qui explique d'ailleurs que cette rapidité est à la mesure de la vitesse des mutations en Bretagne. L'arrivée entre 1950 et 1985 de 340 000 personnes depuis le secteur agricole est une donnée de base qui exige que soient trouvés deux types de solutions : une prise en compte culturelle, et une industrialisation volontaristes (vivre et travailler) que le gouvernement de droite se refuse à envisager.

Curieusement d'ailleurs, la note de F. Nicolo, qui évoque le rôle de l'Eglise en Bretagne, se garde bien de tout jugement (précisément n'est-ce pas ce rôle qui explique chez nous la force relativement plus importante de la CFDT par rapport à la CGT ?) Curieusement aussi, alors qu'on dénonce « la prétendue vocation touristique », on ne souffle mot de la militarisation de notre pays...

Des oublis, qui, bien sûr, ne sont pas des hasards quand on arrive à une conclusion un peu tronquée elle aussi. Car, si la Bretagne constitue un problème spécifique, si partant du terme « identité régionale » on arrive en fait à définir une « identité bretonne », si l'on constate qu'il existe chez nous une langue, une histoire, un peuple, comment peut-on voir comme seule issue politique une « véritable régionalisation », c'est-à-dire une solution applicable tout aussi bien au Berry ou au Poitou-Charentes ?

Cinq départements, pouvoir régional élu au suffrage universel, exécutif élu, ce n'est certes pas la pseudo-régionalisation à la mode Pompidou-Giscard ; mais quand on parle, au sujet de la Bretagne, tantôt de régionalisation, tantôt d'autogestion, pourquoi ne pas dire simplement « autonomie » ? Ça serait quand même plus clair...

Jean Guéguénat

1380 emplois en jeu

La S.P.L.I. en lutte

En poussant les portes de la S.P.L.I. (Société Parisienne de Lingerie Indémaillable) à Rennes-Chanteple, Mireille et Martine nous accueillent. Dans les bureaux des « administratifs » elles sont une vingtaine, présentes, comme tous les jours depuis un mois. Depuis ce 31 mai, où, convoqués au siège parisien de l'entreprise, les délégués du personnel revenaient porteurs de la nouvelle du dépôt de bilan de la société.

Le lendemain 1^{er} juin, le Tribunal de Commerce de Paris déclarait la S.P.L.I. en liquidation de biens et nommait 2 syndics parisiens.

Surprises par la rapidité de la procédure, les ouvrières de la S.P.L.I. créaient à Rennes un comité d'occupation, afin de prendre en charge les différentes tâches, d'information, de propagande, de garde des enfants, etc...

Aussi a-t-il été jugé nécessaire de maintenir, par le biais du comité d'occupation, un contrat permanent entre les ouvrières de l'usine rennaise et des autres usines de la SPLI dans le département.

Il s'agit en effet du sort de la plus importante entreprise textile en Bretagne et du devenir de 1380 emplois dans un département où la situation de l'emploi se dégrade chaque jour.

pas la proximité des matières premières qui y a attiré la SPLI, mais plutôt la présence d'une main-d'œuvre abondante et bon marché; le personnel de la SPLI est, en effet, essentiellement féminin et jeune.

Le textile tient, en règle générale, le record des bas salaires dans l'industrie. Qu'y a-t-il dès lors de plus corvéable et exploitable qu'une main-d'œuvre féminine dans une région en mal d'emplois? 1800 F/mois: tel était en 1978 le salaire des ouvrières de la chaîne, auquel il faut ajouter une prime de rendement d'un calcul fort subtil. Pour en bénéficier, il fallait produire au minimum 60 pièces à l'heure, ceci ouvrait alors droit à... 0,30 F de l'heure, la prime atteignait un plafond de 1,50 F pour une production de 80 pièces, au-delà de ce chiffre, la prime n'augmentait pas!

Il faut cependant admettre que ces salaires et les charges sociales y afférant devaient être encore trop élevées au goût des gestionnaires parisiens puisqu'en 1977, la SPLI décidait de répondre aux offres alléchantes du gouvernement bourgeois (primes d'implantation, exonération d'impôts sur les bénéfices pendant 5 ans, etc...) et d'implanter une usine à Tunis.

millions d'obligations, l'Etat prêtait 14,1 millions, et 13,9 millions de facilités et de reports d'échéances étaient accordés.

De plus, le gouvernement Barre venait au secours de l'industrie textile par un double train de mesures. D'une part l'accord international « multifibre » était révisé et instaurait une protection accrue des frontières face aux importations des pays du tiers-monde.

D'autre part des prêts du FDES et CIRTI (Comité Interprofessionnel de Rénovation de l'Industrie Textile) étaient débloqués; alors pourquoi ce « Boussac breton »?

Certains mettent en avant une gestion empirique réalisée du siège parisien par une poignée de membres de la famille créatrice de la SPLI.

D'autres soulignent l'importance des stocks et les mauvaises prévisions de ventes. Pourtant la SPLI avait livré depuis peu un ordinateur IBM relié à des terminaux, qui permettait par un système de liaison interrogation, de connaître l'état des productions et des ventes dans les usines de la SPLI. Pour perfectionné que soit le gadget, il n'a pas remédié à toutes les erreurs de gestion.

Les ouvrières résument ainsi la situation: « on a trop et trop vite travaillé » et c'est bien mettre le doigt sur l'anarchie du système de production capitaliste.

UN AVENIR SOMBRE

La SPLI ne possédant pas à l'instar de Boussac, la fortune d'un petit baron de PDG, son devenir est fort compromis. Depuis le début de l'année, les entreprises textiles en Bretagne licencient:

- Lorient: 200 personnes aux « Textiles lorientais »
- Brest: Dabagian

A la SPLI, non contents de licencier, les industriels reportent leurs responsabilités. Alphen, PDG de la « Huit SA », créée le 30 juin 1978, s'est engagé par un contrat de location gérance à reprendre jusqu'en décembre 1978:

- 31 personnes du siège de la SPLI
- 193 personnes des usines de Rennes et Châteaugiron.

Ne pouvant reprendre immédiatement l'usine pour cause d'occupation, il vient d'assigner 5 responsables CGT SPLI à comparaître pour atteinte à la liberté du commerce et de l'industrie et entrave à la liberté du travail!

Heureusement que sollicité par Cointat, maire de Fougères, M. Chodeau, délégué à l'aménagement du territoire, a promis la création de 1000 emplois dans le tertiaire à Rennes d'ici... 3 ou 4 ans!

Alors, ouvrières de la SPLI, soyez patientes et reconvertissez-vous dans des emplois de bureau, Giscard veille sur vous!

Michelle L'Emailet.



Une main-d'œuvre presque uniquement féminine.

Créée en 1934 à Paris la SPLI était à l'origine une petite entreprise familiale, aux beaux jours de la décentralisation et des thèmes de la DATAR, elle a profité des primes et subventions dispensés par l'I.D.I. (Institut de Développement Industriel) pour venir s'implanter en Bretagne.

C'est ainsi que de 1958 à 1978, la S.P.L.I. a successivement installé des usines à Fougères, St-Brice-en-Cogles, Rennes, Ploermel et Châteaugiron, créant 1380 emplois dans la région. Spécialisée dans la lingerie féminine, corseterie, chemiserie, maillot de bain, la SPLI était connue par sa « marque 8 »

Mais elle travaillait aussi « hors marque » pour les centrales d'achats des grands magasins et pour la Redoute.

La Bretagne n'étant pas, n'étant plus, une région d'industrie textile, ce n'est

La STLI (Société Tunisienne de Lingerie Indémaillable) employait 90 personnes au salaire mensuel de 25 000 dinars: 225 F (1 dinar: 8,70/9 F) sans charges sociales ou si peu!

On assistait alors au manège ubuesque suivant: les pièces de lingerie taillées en Bretagne, étaient expédiées à Tunis pour y être assemblées puis revenaient en France. Et pourtant, tout n'allait pas si bien puisque le 31 mai dernier, la Société déposait son bilan.

Les exportations de la SPLI, vers les U.S.A., Canada, Japon, CEE, constituaient 25 % de son chiffre d'affaires. De plus, la « marque 8 » renommée pour sa qualité n'avait pas vu sa production réduite par la crise textile. Cependant, dès 1976, la société accusait un déficit de 30 millions; en 1977, ce chiffre atteignant 25 millions, un plan de redressement fut alors élaboré. Au terme de ce dernier, la SA Elan apportait 8,145

CE QUE N'A PU DIRE RONAN LEPROHON...

Se décidera-t-on un jour à traiter globalement le problème breton, et non à l'éparpiller en la multitude de ses composantes, en feignant de les croire indépendantes les unes des autres. La marée noire sur nos côtes, le chômage des 1 500 travailleuses et travailleurs de la SPLI en Haute-Bretagne, ce sont des faits qui s'additionnent pour former une situation bien spécifique, celle d'une Bretagne colonisée.

C'est ce que la majorité de droite du Conseil régional a refusé de voir en mettant fin à une session bien tardive sur la marée noire quand les travailleurs de la SPLI ont pénétré à l'intérieur de la salle de délibérations, elle a cherché à atteindre un double but : refus de poursuivre le débat sur les véritables responsabilités en ce qui concerne la marée noire (on lira ici le texte de l'intervention que devait faire R. Leprohon au nom de l'U.D.B.) ; refus de poser les vrais problèmes en matière de chômage.

Réunir le Conseil régional de Bretagne était une nécessité après l'« Amoco Cadiz ». Mais le réunir seulement aujourd'hui, plus de cent jours après la catastrophe, et après que toutes les autres assemblées en aient débattu montre le peu de cas que le gouvernement fait de notre assemblée aux pouvoirs pourtant si limités.

Sur le fond du débat, je voudrais maintenant dire qu'il ne me paraît pas nécessaire, après les travaux de commission et les interventions précédentes, de répéter l'analyse des causes de la catastrophe, la description des mesures curatives et l'énumération des moyens souhaités pour prévenir un retour de pareils dommages.

Je soulignerai plutôt 4 aspects qui me paraissent fondamentaux.

Le premier c'est que s'il est évident que le profit est la cause profonde de la catastrophe, la responsabilité des autorités préfectorales — maritimes notamment — me paraît ici faire l'objet d'une étonnante discrétion. Car les représentants de l'Etat avaient la possibilité juridique d'intervenir. Le décret 75-553 du 26 juin 1975 de la Convention de Bruxelles stipule précisément que les Etats côtiers, qu'évoquait M. Guermeur ce matin, « peuvent prendre en haute mer les mesures nécessaires pour prévenir, atténuer ou diminuer les dangers graves et imminents que présente pour leurs côtes ou intérêts connexes, une pollution ou une menace de pollution des eaux de mer par les hydrocarbures ». 230 000 tonnes de brut léger à la dérive dans un pétrolier en avarie de barre au large de Ouessant, c'est un « danger grave et imminent » de pollution. Le préfet maritime avait la possibilité juridique d'intervenir. Il ne l'a pas fait.

Le préfet maritime avait non seulement la possibilité juridique d'intervenir, mais il en avait aussi le devoir et ceci depuis le conseil des ministres du 1er mars 78 qui avait décidé que le Préfet maritime était responsable de la police des mers dans la zone des 200 milles. Cette police n'a pas été faite avant la catastrophe.

On a dit que si l'intervention avait été souhaitée, l'absence de moyens militaires de remorquage à Brest l'aurait rendue impossible. Soit, mais

c'est encore la responsabilité de l'Etat dans cette carence qui est en jeu.

Ma seconde remarque c'est qu'il est à peine excessif de dire qu'aucune leçon, aucun enseignement n'avait été tiré des sinistres précédents, lorsque le 16 mars l'Amoco Cadiz a talonné la roche de Maen Goulven. Mais sans sombrer dans un manichéisme simpliste, je dirai que ce n'est pas par hasard. Nous sommes, nous autres Bretons, nombreux à être avertis des choses de la mer, nombreux à y être attentifs. Mais nous sommes gouvernés depuis Paris par un pouvoir centralisateur dont toute l'histoire montre à l'envi qu'il s'est toujours insuffi-

CE QU'A DIT YANN DAUMER AU CONSEIL MUNICIPAL DE BREST

On nous dira, on nous dit encore : c'est la fatalité. Comme le dit Monsieur Bécam, c'est là un accident du progrès.

Nous disons, cela n'est pas vrai. On peut, on doit tenir compte des leçons passées, afin de préserver notre avenir et celui de nos enfants.

Pour cela, il existe des moyens, qui peuvent être mis en œuvre pour protéger nos côtes et leurs richesses.

— D'abord, il faut installer un puissant radar à Ouessant, et non, comme il est prévu un radar techniquement déclassé et aussi moins onéreux.

— Ceux-ci doivent être éloignés à plus de 40 milles.

— Il doit exister un contrôle radio permanent du trafic qui passe au large de nos côtes.

— Nous exigeons pour la Manche, le statut de Détroit qui implique un pilotage hauturier obligatoire pour tous les pétroliers de plus de 100 000 tonnes.

— Il faut également des moyens de remorquage, de sauvetage qui impliquent la construction d'un port hauturier à Ouessant.

— Il faut que la police de la Mer soit sous le contrôle intégral du Service Public Maritime.

— Il est indispensable que soit instaurée une législation répressive à l'encontre des fraudeurs. Sait-on seulement qu'un dégazage en mer coûte 1 800 F seulement à son auteur ? C'est-à-dire le prix de 30" de navigation ?

— Brest, avec ses moyens en hommes, en institutions de recherche peut et doit devenir une station-pilote d'étude et de lutte contre la pollution.

— Nous devons exiger la mise en œuvre d'un authentique Plan Polmar avec des moyens, en hommes, en matériel, en argent basés en Bretagne.

Tout cela, il ne faut pas s'en cacher, coûte cher, 5 milliards nous dit-on, mais ce prix est un investissement sûr pour la prévention des catastrophes à venir. Il coûtera peu par rapport aux investissements désordonnés de l'actuelle marée noire.

Surtout de telles dispositions attesteraient une volonté de protection de la Bretagne et de ses côtes. Le coût des sous-marins nucléaires est infiniment supérieur et l'utilité de ceux-ci paraît aux élus brestois bien plus discutable.

Yann Daumer,
Conseil Municipal de Brest
du 3 juillet 1978.



Le Peuple Breton



samment préoccupé des problèmes maritimes

En fait cette catastrophe et la nécessité vitale pour la Bretagne de pouvoir prévenir efficacement le retour de tels sinistres est, à mes yeux, une illustration de l'absolue nécessité d'une régionalisation beaucoup plus hardie. C'est ici en Bretagne et avec les Bretons conscients des dangers — et qui n'auront pas besoin des projecteurs d'une actualité tragique pour rester inconscients des dangers, — c'est avec les Bretons que doit se concevoir, puis s'élaborer et se mettre en place la lutte contre la pollution marine. L'Etat se grandirait à le comprendre et à doter la région des moyens nécessaires pour faire face au risque spécifique qui pèse sur la Bretagne. L'orientation actuelle du pouvoir parisien, la timidité qui préside à la politique régionale en France, les récentes déclarations du Président de la République en Corse, tout cela montre que nous ne sommes malheureusement pas à la veille d'une telle évolution. Bien au contraire, il faudra probablement bien des « Amoco Cadiz » au rivage et bien des colères du peuple breton pour qu'à Paris on comprenne ce que disait récemment le Conseil municipal du Conquet : à savoir qu'il est indigne et honteux qu'un pays de marins comme la Bretagne en soit à pleurer, à attendre de l'aide et à toujours quémander alors qu'il y a ici les hommes et la volonté d'empêcher nous-mêmes de telles catastrophes.

Je voudrais maintenant souligner un troisième point. Parmi la foule des mesures suggérées pour prévenir le retour des marées noires et la lutte contre elles, tous les moyens n'ont probablement pas la même urgence, tous n'offrent pas la même fiabilité. La spécificité de chaque sinistre et des conditions de ces sinistres rend la lutte extrêmement complexe. Cette complexité même rend absolument nécessaire un suivi des problèmes, une expérimentation comparative constante, une permanence des études et des tests, un entraînement des personnels et des matériels.

Ce qui revient à dire que, d'une catastrophe à l'autre, il ne suffit pas de cumuler les maigres enseignements

du sinistre précédent et d'attendre le suivant en ayant ajouté quelques lignes à l'annuaire téléphonique qu'est le plan Polmar.

Il faut absolument que la Bretagne occidentale soit dotée d'un puissant centre de lutte contre la pollution marine, d'un centre permanent, pluridisciplinaire, d'études et opérationnel à la fois, maintenu en état d'alerte.

Car nous sommes aujourd'hui en Bretagne dans l'état d'une ville qui a bien le numéro de téléphone du secours-incendie mais qui ne dispose ni de pompes à incendie, ni de sapeurs-pompier entraînés.

Devons-nous continuer longtemps à vivre avec le risque sans disposer, du fait de la carence de l'Etat, des moyens suffisants de l'affronter ?

Et je terminerai mon intervention

en disant que cela pourrait coûter cher. Que cela devrait coûter cher. Qu'il s'agisse en effet du centre de lutte anti-pollution à créer, des remorqueurs à hélice à pas variable à lancer, des infrastructures portuaires à prévoir, des moyens radars à mettre en œuvre, des pilotes hauturiers à former, des navires de police côtière à armer, des matériels de toute nature à tester, à acheter, à stocker, à entretenir, des études nécessaires à mener, ce sont des moyens considérables qui seraient obligatoires si l'on voulait élever la protection à la hauteur du risque.

Il s'agit en fait d'un problème où l'intervention massive des finances publiques est nécessaire. Il s'agit d'un choix politique où pourrait s'exprimer la solidarité hexagonale à l'égard de la Bretagne autrement que par l'appel à la charité publique. Pour les raisons que j'exprimais en débutant, je doute profondément de cette volonté politique. On accusait ce matin les donneurs de conseils faciles, les « ya qu'à ! ». Or j'ai entendu M. Guermeur ne pas dire « ya qu'à » mais dire sans cesse : « il faut », « il faut ». Soit, mais il y a dix ans déjà, au lendemain du « Torrey-Canyon », on a aussi — et souvent les mêmes — beaucoup dit, il faudra — et on sait ce qui est advenu...

J'ai pour ma part la conviction que passée l'émotion première et sommairement nettoyés les galets de nos plages, l'inertie coutumière du pouvoir centralisé reprendra le dessus ; la Bretagne et son risque spécifique seront oubliés jusqu'au prochain matin où un tanker, un méthanier ou un cargo chargé de déchets radioactifs pour l'usine de La Hague viendra s'éperonner au large du Léon. Le pouvoir central que représente ici M. le Préfet de région, a trop failli pour que nous puissions penser autrement et espérer autre chose.

CHIFFRES POUR UN COMBAT

SITUATION DES DEMANDES D'EMPLOI EN BRETAGNE

Départements	Femmes	Hommes	Ensemble
Côtes-du-Nord	5 758	3 983	9 741
Finistère	8 548	6 602	15 150
Ille-et-Vilaine	7 563	5 282	12 845
Loire-Atlantique	12 587	13 636	26 223
Morbihan	6 432	5 351	11 783
	40 888 (54%)	34 854 (46%)	75 742

Le nombre de demandes d'emploi en fin de mois diminue toujours en cette période de l'année. Cependant, si le recul est comparable en pourcentage à celui qu'on a pu observer en 1977, il est nettement inférieur à la baisse saisonnière observée de mars à avril 1976. Ce qui paraît indiquer que la baisse saisonnière en question a été utilisée pour camoufler une aggravation de la situation de l'emploi dans notre pays, en 1978. Le report à avril de licenciements qui ne pouvaient décamouffler intervenir en période électorale est l'une des modalités de ce camoufflage.

La situation est particulièrement critique dans des secteurs comme celui de Saint-Nazaire, où l'on comptait fin avril 54 demandes d'emploi pour une offre... et où l'annulation de commandes annoncées en période pré-électorale menace aujourd'hui 3000 nouveaux emplois.

Brèves

Radio-télé Brezhoneg : Pour une libre expression à la radio et à la télévision

Youenn Gwernig a été assigné devant le Tribunal de Grande Instance de Morlaix pour refus de payer depuis plusieurs années la redevance de radio-télévision. Il entend ainsi protester contre le sort fait à la liberté d'expression à la radio-télévision en Bretagne tant sur le plan de l'information que de l'expression culturelle et linguistique.



Michel Szabo

Youenn Gwernig, avec Xavier Grall et Bernard Pirot, lors d'une émission restée célèbre.

PB

Le Pellerin : une idée de vacances

La municipalité du Pellerin a trouvé une façon originale de lutter contre l'implantation d'une centrale nucléaire. Elle lance un appel aux vacanciers pour qu'ils viennent camper sur le site de la centrale et démontrer ainsi la nécessité d'une coupure verte entre Nantes et Saint-Nazaire et non pas celle de la construction d'une centrale nucléaire.

PB

Trégor-Goëlo : une situation choquante

Le Trégor-Goëlo est une des régions qui paie les produits pétroliers qu'elle consomme au prix le plus cher. La population concernée serait pourtant en droit d'obtenir un réajustement des tarifs quand on connaît les dégâts causés sur cette frange de littoral par le trafic pétrolier de la Manche.

LE PROBLEME BRETON DE BREST A NANTES



MOR-BIHAN

RIEN NE VA PLUS AU PAYS DE PLOERMEL

Depuis quelques mois pour les unes, quelques semaines pour les autres, de nombreuses entreprises de la région de Ploermel sont en difficulté.

C'est d'abord la S.A. Lambert, fabrique de sièges à Questembert qui annonce son dépôt de bilan : 150 emplois menacés.

Ce sont maintenant les agents de l'entreprise industrielle du Centre Bretagne, dont la direction régionale a son siège à Ploermel qui se sont mis en grève. Ils réclament une revalorisation de salaires et une amélioration des conditions de travail. A Malestroit, plus de 150 salariés de l'entreprise industrielle ont manifesté à travers les rues de la ville.

Sombre bilan pour le pays de Ploermel représenté par Bouvard, « le député au large sourire... ».

LOIRE-ATLANTIQUE

SAINT-NAZAIRE : L'INTERNATIONALISME CONCRET...

Des retards de salaires allant de 7 à 21 mois, justifiés par « des difficultés d'ordre bancaire », suivis par un licenciement à l'étranger, les laissant sans recours. Voilà ce à quoi viennent d'échapper 11 marins pakistanais du cargo grec Kerasous, propriété d'une société panaméenne, grâce à la solidarité très efficace des marins, dockers et éclusiers C.G.T. de Saint-Nazaire, où le Kerasous était venu décharger du manioc.

Les travailleurs nazairiens ont en effet décidé d'empêcher le départ du navire, jusqu'à ce que les arriérés de salaires soient versés, le rapatriement des marins pakistanais garanti jusqu'à leur ville d'origine, et toutes les menaces levées. Les « employeurs » ont cédé.

ILLE-ET-VILAINE

LA SITUATION DE L'EMPLOI RESTE GRAVE

Même les « dirigeants économiques » se disent préoccupés, en dépit d'une accalmie dans le secteur de la construction navale où les commandes sont assurées pour quelques mois ; mais ce qui est grave, c'est que la population malouine accuse un vieillissement important. Ce qui a bien sûr des incidences sur le dynamisme d'une cité, le pouvoir d'achat diminuant, et donc la consommation. Une fois de plus on ne risque, en haut lieu, de ne voir comme solution que le sacro-saint tourisme, alors qu'une volonté politique d'industrialisation serait nécessaire...

Chronique réalisée avec la collaboration des Fédérations U.D.B
de Brest, Loire-Atlantique et du Haut-Vannetais

LE PROBLEME BRETON DE BREST A NANTES



CÔTES-DU-NORD

TREBEURDEN : 2° MARÉE NOIRE SUR LE TRÉGOR !

Une commune du Trégor a tiré un bilan complet et précis des conséquences de la marée noire sur ses côtes ; bilan des dégâts monstrueux causé par la marée noire, « vécue comme un cauchemar » ; bilan des actions menées pour lutter contre ses effets. Actions « officielles » d'une part : plan polmar et opération « nettoyage des plages » et les tentatives des gens au pays regroupés en associations diverses (Fédération A.P.E.N.) pour se faire entendre concernant les moyens de protection de leur littoral. C'est l'association « Bevañ e Trebeurden » dans son bulletin n° 10 qui donne le bilan 1^{er} de ce type.



FINISTÈRE

BREST... NON AUX LICENCIEMENTS À LA C.A.T. !

C'est pour la défense de leur emploi et pour protester contre les licenciements que les travailleurs de la C.A.T. ont cessé le travail pendant 24 h. le mardi 18 juillet 1978 et ont manifesté dans les rues de Brest et de Quimper ce même jour.

En effet, la direction générale du Groupe Verney, dans son plan de restructuration des services « Messageries » et « Voyageurs » sur le Finistère présenté durant la période des congés, prévoit de ramener l'effectif actuel Nord et Sud-Finistère de 213 personnes à 150, soit 1/3 du personnel qui perdra son emploi.

On savait que la Cie Armoricaïne de transport avait de graves problèmes. Une restructuration destinée à assainir à terme la situation financière avait été annoncée. Néanmoins, on ne pensait pas que le coût social serait aussi lourd.

Au secteur marchandises, licenciements de 18 personnes pour l'ensemble des 2 agences ; au secteur voyageurs, licenciements de 45 personnes !

En raison de départs à la retraite ou au service militaire, ces 63 suppressions d'emploi se traduisent par 56 licenciements effectifs.

56 licenciements contre lesquels le Syndicat C.F.D.T. des transports est décidé à se battre jusqu'au bout.

Brèves

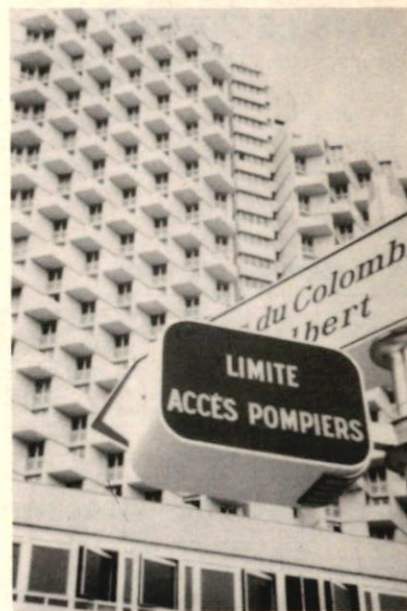
Lutte bretonne : l'autonomie pour un nouveau souffle

Les dirigeants des clubs bretons de lutte ont décidé de se retirer de la fédération française de lutte. Les lutteurs bretons se regroupent désormais dans l'association : « Bodadeg ar Gourenerien », dont le but est d'obtenir la réunification des groupements de lutte bretonne et l'intégration future dans une fédération des jeux et sports bretons.



Urbanisation : vers une Bretagne des villes

Les 25 % de population urbaine du début du siècle sont désormais 60 % et plus de la moitié de cette population urbaine habite les cinq grands ensembles urbains de plus de 100 000 habitants : Nantes, Rennes, Brest, St-Nazaire, Lorient.



Le Peuple Breton/Yves Rouger

Le quartier du Colombier, à Rennes.



L'électronique en Bretagne

Employant 15 000 salariés en Bretagne, l'industrie électronique arrive en troisième position derrière l'industrie agro-alimentaire et l'automobile. Même si l'électronique occupe une place importante en Bretagne en raison du désert industriel du pays, elle ne représente en fait que 4,5 % des activités.

A NOS LECTEURS DU MAINE-ET-LOIRE

Les lecteurs du Peuple Breton résidant en Maine-et-Loire peuvent trouver chaque mois leur journal, ainsi que Pobl Vreizh, organe en langue bretonne de l'U.D.B. :

à ANGERS :

- Maison de la Presse, boulevard Foch.
- Librairie « La Tête en Bas », rue des Poëliers.

à CHOLET :

- Maison de la Presse (chez Michelet), 146, rue Nationale.

FÊTE FÉDÉRALE CENTRE-BRETAGNE

dimanche 27 août

HUELGOAT, au bord du lac

- planche à voile, jeux
- stands, animation
- lutte bretonne
- théâtre en breton
- repas de mouton
- fest-nos

A NOS LECTEURS

Le siège de l'UDB à Brest est désormais ouvert au public chaque jour, même en été, de 16 h. à 19 h.

Radio UDB, qui fonctionne sur appel téléphonique au (16.98)80.18.47 peut être appelé chaque jour à partir de 19 h. jusqu'au lendemain à 15 h.

Un nouveau journal...



Un nouveau parti : L'Union Démocratique Bretonne

CHARTRE	
1. L'UDB est un PARTI rassemblant les Bretons et les amis de la Bretagne, soucieux de la réussite collective de la Bretagne.	Pourquoi une charte ? La charte est le programme politique de l'UDB. Elle définit les principes qui guident l'action du parti. Elle est le reflet de la volonté collective des Bretons et de leurs amis.
2. L'UDB COMBAT pour l'établissement d'un régime républicain démocratique, sur la base d'une part des individus, d'autre part des collectivités.	Le régime républicain démocratique est le seul régime compatible avec la dignité humaine et la liberté individuelle. Il est le seul régime capable de garantir la participation de tous à la vie de la société.
3. L'UDB COMBAT pour la défense et le développement de la personnalité bretonne sur les plans politique, social, culturel.	La personnalité bretonne est le fruit de l'histoire, de la géographie, de la culture. Elle est le patrimoine de tous les Bretons et de leurs amis. Elle doit être défendue et développée.
4. L'UDB AFFIRME la nécessité de la disparition de la féodalité économique et politique, la primauté du travail sur le capital.	La féodalité économique et politique est le système qui opprime le travailleur. Elle doit être abolie pour permettre la libération du travailleur.
5. L'UDB AFFIRME la nécessité d'une planification de l'économie.	La planification de l'économie est nécessaire pour assurer la satisfaction des besoins de tous et pour éviter les crises économiques.
6. L'UDB AFFIRME la libre participation des organisations syndicales et professionnelles dans la démocratie économique.	La libre participation des organisations syndicales et professionnelles est essentielle pour garantir la défense des intérêts des travailleurs et des professionnels.
7. L'UDB AFFIRME que la construction d'une Bretagne moderne ne saurait être dissociée de l'établissement d'une véritable culture populaire.	La culture populaire est le reflet de la vie sociale. Elle doit être développée pour enrichir la vie des Bretons et de leurs amis.
8. L'UDB AFFIRME la nécessité philosophique et religieuse.	La philosophie et la religion sont des aspects importants de la vie humaine. Elles doivent être abordées de manière libre et critique.
9. L'UDB CONDAMNE toute forme de dégradation de la personne humaine, notamment la fascisme, la racisme, la stérilisation.	La dégradation de la personne humaine est une violation de la dignité humaine. Elle doit être combattue et évitée.
10. L'UDB AFFIRME que l'intégration fédérative des peuples européens est nécessaire à leur plein développement.	L'intégration fédérative des peuples européens est nécessaire pour assurer la paix, la stabilité et le développement de l'Europe.
11. L'UDB CONDAMNE une solidarité officielle entre tous les peuples.	La solidarité officielle est une forme de manipulation. Elle doit être remplacée par une solidarité authentique basée sur l'entraide.
12. L'UDB, basée sur ses relations, RECLAME un développement généralisé, seule possibilité de régler pacifiquement les conflits internationaux.	Le développement généralisé est la base d'une paix durable. Il doit être encouragé et soutenu.
13. Solidarité des jeunes nations, l'UDB CONDAMNE leur situation politique, sociale, économique et culturelle.	La situation politique, sociale, économique et culturelle des jeunes nations doit être améliorée pour leur permettre de participer pleinement à la vie internationale.

ADHÉREZ À L'UDB — REJOIGNEZ L'UDB — ADHÉREZ À L'UDB — REJOIGNEZ L'UDB — ADHÉREZ À L'UDB

La fédération du Trégor-Goëlo vient de rééditer le premier numéro du Peuple Breton paru en janvier 1964.

Tous ceux qui désirent posséder un document historique et mesurer le chemin parcouru par notre presse depuis cette époque doivent passer commande à P JEZEQUEL — 23, rue A. Ledan — PABU - 22200 GUINGAMP.

Joindre 3 F + 1 F de port.

FEDERATION DU NORD-FINISTERE

Elle regroupe 8 sections :

ABERS
LANDERNEAU
LESNEVEN
MORLAIX-LEON
MORLAIX-SUD
MORLAIX-TREGOR
SAINT-POL-DE-LEON
SAINT-THEGONNEC

et compte 5 élus municipaux :
1 à LAMPAUL-POULDALMEZEAU
1 (adjoint) à MORLAIX
1 à PLOUNEVEZ-LOCHRIST
1 à PLOUDIRY
1 à PLOURIN LES MORLAIX

FEDERATION DE BREST

Implantée sur le territoire de la communauté urbaine de BREST, c'est une fédération de cellules. On y compte 11 cellules en tout créées soit sur la base d'un regroupement géographique (cellules de LA CAVALE BLANCHE, de LAMBEZELLE...) soit d'un regroupement professionnel (cellule SANTE regroupant les camarades travaillant dans ce secteur d'activité) ou encore linguistique (Cellule bretonnante des BONNEDOU RUZ). On y trouve aussi des cellules d'entreprises (C.S.F., PORT DE COMMERCE, UNIVERSITE...)

On y compte 4 conseillers municipaux :
3 à BREST dont 1 adjoint
1 au RELECQ-KERHUON
et 1 conseiller régional

FEDERATION DE CORNOUAILLE

Elle regroupe 8 sections :

BRIEC
CHATEAULIN
CONCARNEAU
CROZON
DOUARNENEZ
FOUESNANT
PONT-L'ABBE
QUIMPER

et compte 3 élus municipaux :
1 à CONCARNEAU
1 à DOUARNENEZ
1 à ERGUE-GABERIC

FEDERATION DU PAYS DE L

C'est une fédération couvrant les communes de LORIENT, l'ouest du Pays de Quimperlé, Elloules (2 à Lorient, 1 à Lanester, 1 à Hénaff-Carnoët, 1 à Quimperlé, 1 à Faouët et de Guéméné. On y compte 3 conseillers :
2 à LORIENT
1 à LARMOR-PLAGE

L'IMPLANTATION DU PARTI

La vie de l'U.D.B.

FEDERATION DU TREGOR-GOELO

Elle regroupe 8 sections :
CHATELAUDREN-POUERGAT
GUINGAMP
LANNION
PAIMPOL
PERROS-PLCMEUR-BODOU
PLESTIN LES GREVES
SERVEL-TREBEURDEN
TREGUIER

et compte 7 élus municipaux :
1 à CONFORT-BERHET
2 à LANNION dont 1 adjoint
1 à MOUSTERU
1 à LOCQUEMEAU
1 à PLOUBEZRE
1 à PLOUMILIAU

FEDERATION DU CENTRE-BRETAGNE

Elle regroupe 8 sections :
CARHAIX
ATEAUNEUF-DU-FAOU
URIN
ELGOAT
MONTAGNES NOIRES
MONTS D'ARREE
JULLAOUEN
STRENN

Elle compte 5 élus municipaux :
1 à CARHAIX dont un adjoint
1 à HUELGOAT
1 à SAINT-HERNIN

FEDERATION D'ORIENT

Elle regroupe des cellules des communes du SIVOM de Morbihan, et elle regroupe 8 cellules : Larmor-Plœmeur, Plœnefont, 1 à Clompéril, 1 regroupement de la région du Morbihan, et 1 à Clompéril.

Elle compte 1 conseiller municipal élu en tant qu'U.D.B. sur une liste d'union de la gauche à ATHIS-MONS.

FEDERATION DE NORMANDIE

Cette fédération de l'émigration regroupe 3 sections :
CAEN
LE HAVRE
ROUEN

FEDERATION DE RANCE-PENTHIEVRE

Elle regroupe 5 sections :
DINAN
LAMBALLE
SAINT-BRIEUC
SAINT-MALO
SAINT-QUAY-PORTRIEUX

FEDERATION DE RENNES

C'est une fédération de cellules recouvrant les communes du District de RENNES et l'est du département d'Ille et Vilaine. On y compte 6 cellules toutes implantées dans la région rennaise et ayant un fondement géographique. On y compte 2 conseillers municipaux, tous deux à RENNES.

FEDERATION DU HAUT-VANNETAIS

Elle regroupe 6 sections :
AURAY
LOCMINE-PONTIVY
MALESTROIT
QUIBERON - LES ILES
VANNES-EST
VANNES-OUEST

FEDERATION DE LOIRE-ATLANTIQUE

C'est une fédération de cellules recouvrant le département de la LOIRE-ATLANTIQUE, la région de REDON, ainsi que les camarades de la région d'ANGERS. Elle regroupe 11 cellules ayant toutes un fondement géographique. 6 cellules dans la région nantaise, et les cellules de Guérande, Savenay-Sillon de Bretagne, Saint-Nazaire, Pontchâteau et Angers)
On y compte 3 conseillers municipaux :
1 à NANTES
1 à SAINT-HERBLAIN
1 à SAINT-NAZAIRE

FEDERATION DE PARIS ET DU CENTRE

On y trouve 11 sections dont 9 dans la région parisienne et une à ORLEANS ainsi qu'à TOURS.
La fédération compte 1 conseiller municipal élu en tant qu'U.D.B. sur une liste d'union de la gauche à ATHIS-MONS.

LA LONGUE MARCHÉ DES INDIENS D'AMÉRIQUE

La longue marche du peuple indien d'Amérique vient de se terminer à Washington. Elle avait débuté le 11 février 1978 à l'île d'Alcatraz. Toutes les Nations Indiennes des Etats-Unis et quelques-unes du Canada, se sont retrouvés sur l'autoroute U.S. 50 qui rejoint San Francisco à Washington. Cette longue marche de six mois s'est terminée par un immense rassemblement devant la Maison Blanche.

Pourquoi ?

Parce que le congrès américain veut prochainement abroger les traités signés avec les Indiens Américains, c'est-à-dire intégrer le peuple indien dans l'ensemble de la communauté américaine.

Or des traités de type international ont été signés avec le peuple indien et ils doivent être respectés.

Depuis deux cent ans qu'existent les Etats-Unis nous assistons au véritable génocide d'un peuple : les droits humains et légaux du peuple originaire de la terre américaine ont été grossièrement et constamment violés par le gouvernement américain et l'administration des états. Le temps est loin de la reconnaissance des droits des Peuples d'Amérique sur leurs terres, de leur manière de vivre et du droit de s'administrer eux-mêmes.

LE PEUPLE INDIEN SOUFFRE DE LA PLUS FORTE DISCRIMINATION RACIALE AUX ETATS-UNIS

Aux Etats-Unis, les Indiens forment la partie la plus pauvre de la population. Le peuple indien souffre du taux de chômage le plus élevé des Etats-Unis et des salaires les plus bas.

Le peuple indien combat pour sa liberté contre l'oppression du bureau des affaires indiennes contrôlé par le gouvernement et du gouvernement américain lui-même.

Si aujourd'hui, il y a plus de crimes de la part des Indiens, il y a à cette situation des raisons politiques et économiques, car il y a aussi un taux très élevé de suicide chez les jeunes indiens.

Les Indiens sont arrêtés trois fois plus que les noirs américains et dix fois plus que les blancs. Les Indiens ont des peines plus sévères que les noirs et les blancs. Des études ont montré que depuis Wounded Knee

la situation est devenue extrêmement précaire. Beaucoup d'indiens du Mouvement des Indiens Américains et du Conseil des Traités sont en prison uniquement pour raison politique.

Par exemple Richard Marshall et Léonard Peltier, qui sont emprisonnés à vie, l'ont été à cause du témoignage d'une femme indienne (Myrtle Poor Bear) qui avait été internée abusivement par le FBI et qui était menacée de mort, comme le fut Anna Mae Aquash, si elle ne témoignait pas de la manière qui lui était demandée.

Des drogues sont utilisées sur les prisonniers indiens, comme la proline qui donne aux prisonniers l'envie de se suicider ; certains y arrivent. Ceux qui résistent sont mis dans des unités spéciales où ils sont totalement isolés dans des chambres sourdes. Beaucoup succombent.

Non seulement on s'attaque aux Indiens pour leurs idées des hommes mais aussi on essaie de s'attaquer à « la source du mal ». Ainsi la famille indienne est dissociée et les femmes sont stérilisées.

Un quart des enfants indiens sont placés par l'assistance publique dans des familles non indiennes. Cinq fois plus d'enfants indiens sont adoptés dans le Minnesota ; douze fois dans l'Etat de New-York et seize fois dans le Michigan.

24 % des femmes indiennes sont stérilisées. Ainsi en juillet 1974, le petit hôpital du service de santé indienne a pratiqué 48 interventions chirurgicales sur des femmes indiennes de 20 ans les empêchant d'avoir des enfants.

Non seulement le gouvernement des Etats-Unis pratique le génocide culturel, mais aussi le génocide, au sens propre, du peuple indien. Il s'agit là de la plus basse forme de discrimination raciale, visant à l'élimination pure et simple de tout un peuple.

LE GOUVERNEMENT DES ETATS-UNIS NE RESPECTE PAS LES TRAITES INTERNATIONAUX SIGNES AVEC LES NATIONS INDIENNES

Le traité de Hale Gate du 16 juillet 1855 accordait aux nations indiennes des terres où leurs droits seraient sauvegardés à perpétuité, où aucun blanc ne pourrait résider sans l'autorisation expresse de la nation indienne.

C'est principalement ce traité qui est visé. Le gouvernement américain utilise tantôt la famine, ou la force militaire, tantôt la fraude ou la collusion pour détourner la loi.

Le peuple indien exige que

1) - Chaque traité signé par les Etats-Unis avec les Nations Indiennes soit respecté et que les responsables indiens représentant leur peuple soient honorés et respectés comme ils doivent l'être.

2) - L'acte de réorganisation indienne de 1934 doit être revu. Les gouvernements des tribus indiennes, pour et par le peuple indien, doit être l'affaire des indiens eux-mêmes.

3) - Le Bureau des Affaires Indiennes doit être en dehors du Ministère de l'Intérieur. Il doit être restructuré et devenir une agence indépendante contrôlée par le peuple des Indiens d'Amérique.

Les actes impérialistes des Etats-Unis motivés par les intérêts économiques et l'expansionnisme ont privé le peuple indien de son indépendance.

Lorsque des ressources naturelles sont découvertes sur les territoires indiens, c'est le gouvernement américain qui se charge de leur exploitation. C'est ainsi que les Black Hills ont été confisquées aux indiens pour l'or. Actuellement le Bureau des Affaires Indiennes organise les contrats pour l'exploitation du charbon et du pétrole sur la réserve de Cheyenne et de Crow dans le Montana. Les Indiens ne reçoivent qu'un tiers du prix qu'ils devraient recevoir sans qu'ils puissent rien dire.

Le problème est grave car les territoires indiens renferment actuellement la plus grande partie des richesses minières et pétrolières des Etats-Unis. 90 % de l'uranium des Etats-Unis se trouve sur les réserves indiennes, 70 % du pétrole se trouve sur ces terres ; les 75 % du charbon qui reste aux Etats-Unis ont été protégés par les réserves indiennes (Navaho, Hopi, Cheyenne, Crow).

A l'heure actuelle, alors que les Etats-Unis souffrent du problème de l'énergie, on peut comprendre la convoitise s'exerçant vis à vis des territoires indiens. C'est pour cela aussi que la situation du Peuple Indien est grave.

Le problème ne s'étend pas seulement aux richesses minières mais aussi au problème de l'énergie hydro-électrique et au problème de l'eau.

Un vaste mouvement de regroupement des nations indiennes a vu le jour en 1974.

Le Conseil International des Traités Indiens a été fondé en 1974 à la réserve Sioux de Standing Rock, parrainée à la fois par le Conseil tribal de Standing Rock et le Mouvement des Indiens d'Amérique. 4000 délégués de 97 nations indiennes ont orienté les travaux du Conseil vers la reconnaissance internationale de la souveraineté des Nations Indiennes.

Le Conseil International des Traités Indiens a voix consultative aux Nations Unies. Il a un bureau à New-York.

C'est là que j'ai rencontré le 1^{er} juin Jimmy Durham, délégué des Nations Indiennes à la Conférence de Genève.

Pour Jimmy Durham : « Notre lutte a toujours consisté à défendre l'intégrité de nos terres et de notre culture, mais aussi à combattre le système politique capitaliste. Cela se voit nettement dans toutes les prises de position de nos leaders à travers l'histoire des nations indiennes.

La lutte pour maintenir une culture en vie est une lutte révolutionnaire. C'est une lutte dynamique et positive et non une position passéiste comme certains voudraient le laisser croire.

Quelques-uns pensent que les Indiens traditionnalistes veulent retourner au bon vieux temps à cause de notre grand souci de l'environnement : nous serions des marginaux qui refusent le progrès et la technologie. Pour nous la question de technologie est en réalité celle du contrôle de la technologie. Beaucoup de gens acceptent l'idée de technologie avancée comme facteur réel de progrès humain or ceci est faux.

Nous mesurons le progrès au bien être des individus et nous n'acceptons jamais ce que les capitalistes appellent progrès.

Nous nous méfions des non indiens et même des indiens éduqués et intégrés dans la société blanche qui viennent nous voir avec des nouveaux programmes. Depuis deux cents ans nous avons été trompés. Nous avons des doutes sur le marxisme et ce n'est pas aux quelques marxistes qui sont dans nos rangs de lever l'équivoque. C'est à nous tous ensemble. Nous entamons le processus de rassemblement de notre peuple. Seule une lutte intégrée dans le contexte international, dans l'unité et la clarté, un engagement réel nous permettra de progresser.

L'heure est arrivée de la solidarité entre les peuples opprimés, les Nations Unies sont une tribune importante qu'il ne faut pas négliger ».

Yves Rouger.

DEUX INDIENS EN BRETAGNE



Wallace Black-Elk, sioux du Lakota et Juan Eduardo Aguilar de la nation Guarani d'Amérique du Sud, tous deux membres du Conseil International des Traités Indiens, ont fait au mois de mai une tournée en Bretagne pour faire connaître la situation et les revendications des peuples indiens des 2 Amériques. Une marche, qui a démarré en février, doit aboutir au moment de la parution de ce journal (mi-juillet) à Washington et le Mouvement Indien compte beaucoup sur le retentissement international de cette démonstration.

Après Wounded Knee, après la Conférence sur la discrimination raciale dans les Amériques tenue à Genève en septembre dernier qui réunissait plus de 150 délégués représentant 238 nations, cette marche doit être une étape importante dans la lutte des nations indiennes pour la reconnaissance de leur souveraineté (1).

Lors de leur passage à Rennes, après une conférence de presse au Club de la Presse, Wallace Black Elk et Juan Eduardo Aguilar ont bien voulu accepter de répondre aux questions du Peuple Breton avec l'aide de Jean-François Graugnard (2).

Le P.B. : Connaissez-vous la Bretagne...

R. : Nous ne connaissons pas du tout ; nous savions que les Bretons étaient en opposition avec le gouvernement français ; nous n'avions entendu parler que de la marée noire.

Le P.B. : Et après votre tournée en Bretagne ?

J.E.A. : On sait maintenant que les Bretons sont contre le gouvernement français, qu'ils subissent les décisions arbitraires du gouvernement central.

W.B.E. : C'est un peu comme aux

Etats-Unis, en théorie on a toutes les libertés ; la liberté d'expression est dans les textes, mais en réalité les gens n'ont pas le droit de parler leur langue ; on leur refuse leur culture, leurs croyances profondes. On a vu que c'était un peuple opprimé.

Le P.B. : Dans vos contacts internationaux, essayez-vous d'abord de toucher l'opinion la plus large sur des motifs humanitaires ou donnerez-vous la priorité aux relations avec d'autres peuples en lutte ?

R. : Nous voulons que tous les gens de bon sens nous comprennent et nous soutiennent, tous les gens qui estiment qu'il est juste que les peuples se gouvernent eux-mêmes.

Le P.B. : Le Conseil International des Traités Indiens est-il bien connu de l'ensemble des nations indiennes ?

R. : En général, les peuples ont pris contact avec nous, mais il y en a encore qui ne nous connaissent pas. Ce qui nous unit, c'est la défense des quatre éléments naturels.

Le P.B. : Les richesses (minérales, par exemple) qui sont sur vos territoires ne suscitent-elles pas des convoitises ?

R. : Des lois proposant l'abrogation de nos droits historiques ont été déposées ; plus grave, il y a des Etats qui appliquent déjà ces mesures avant même le vote par le Congrès.

propos recueillis
par Yann Cheun Veillard

(1) Wounded-Knee, mars 1973 : les Oglalas traditionnalistes de Pine Ridge occupent ce village et déclarent la nation sioux oglala indépendante. (cf Le Peuple Breton no 157, décembre 1976).

(2) J.-F. Graugnard est le co-auteur du livre « Nations Indiennes, Nations Souveraines » paru chez Maspero.



Le Peuple Breton/J. Pellen

Lors de son meeting de Rennes, en février 1978, l'UDB manifeste contre son interdiction à la télévision.

FR3, chaîne de la libre parole ou chaîne du colonialisme ?

DES TRAVAILLEURS DE LA TÉLÉ RÉPONDENT

PB

Vous êtes travailleurs de France-Régions 3 - Rennes (FR3). D'après ce nom, cette chaîne a vocation pour promouvoir une production et une information régionale ?

— En fait, depuis 1974, date du démantèlement du service public, la Troisième chaîne dite à vocation régionale fonctionne autour de Centres d'Actualité (CAT) : ensembles de matériel et de personnel prévus pour traiter l'actualité. Seuls certains centres ont statut de Centre de Production. Ce n'est pas le cas de Rennes. Nos moyens sont donc très faibles. On ne nous permet que des émissions de 13 minutes, sans moyens, donc d'écriture très difficile. Les possibilités de création sont de plus en plus restreintes. Les émissions de 26 minutes et de 52 minutes nous sont interdites. Elles sont conçues, élaborées à Paris, et nous ne fournissons que les exécutants.

PB

Pourquoi Rennes n'est-il pas un centre de production TV comme Lille, Lyon... ?

— Répondant à cette question à Rennes, lors d'une réunion avec les syndicats, le dernier Président Directeur Général de l'ORTF cita l'exemple de la Nouvelle Calédonie, où, disait-il, là non plus on ne pouvait guère investir dans un Centre de Production compte tenu de la situation politique particulière : la présence d'un mouvement autonomiste risquant à

terme de détourner les moyens de leur but...

Pour la production radio, bien pis, le démantèlement a permis en 1974 de casser un instrument d'information qui favoriserait alors la perception d'une unité culturelle, socio-économique de la Bretagne.

Terminée la collaboration des acteurs régionaux à des œuvres de fiction écrites par des auteurs de la région, terminées les émissions faisant appel aux poètes, aux historiens régionaux. C'est le règne de la radio dite d'« animation ».

Finie la participation des studios de Nantes, Angers, Lorient, Saint-Brieuc, Brest, Rennes, à une information d'ampleur régionale. Certains de ces studios ont été supprimés. Pour les autres, il n'y a pas de possibilité d'une véritable synthèse régionale de l'information par manque de moyens. En radio on essaie de parcelliser l'information, de « casser en morceaux » la Bretagne.

PB

Vous pensez que c'est une volonté délibérée d'éteindre la création ?

— En 1978 on voit l'aggravation des choses. Le pouvoir central en voulant contrôler au maximum l'organe d'expression qu'est la Radio-TV en évince les créateurs au profit d'animateurs aux fonctions multiples dont la profession n'est guère définie, et qui font leur travail sans tenir compte des différentes normes et qualifications professionnelles. Des techniciens sont dévoyés de leur métier, et affectés à des tâches nouvelles ne correspondant en rien à leur qualification professionnelle. On

veut faire de la Radio-TV un outil prêt à fonctionner aux ordres. Ce faisant, on condamne la véritable création qui est un travail d'équipe. Le gouvernement l'interdisant dans le cadre d'un service public préfère s'adresser à des sociétés privées de production qui fournissent 80 % des émissions diffusées.

PB

Quel est le rôle de la Direction régionale ?

— En fait, toutes les directives, les choix de moyens, de programmes, nous sont totalement imposés. Il n'y a aucune autonomie de la région. La direction est totalement centralisée. Sur le plan régional il arrive que le directeur le déplore : c'est ainsi que l'essai d'un festival de films télévisés des pays celtiques monté par le Comité des Fêtes de Lorient en 1976, en collaboration avec des travailleurs de la station de Rennes s'est heurté à un problème insoluble ; en effet, le directeur régional n'avait aucune possibilité de passer sur l'antenne régionale les films présentés à Lorient dans une salle ouverte à un public restreint, la grille des programmes étant fixée par Paris. Curieusement, le premier prix ayant récompensé cette première année un film présenté par Breiz O Veva, la direction est restée muette. En 1977, le festival était récupéré par la direction régionale : le visionnage des films présentés était effectué dans une salle de projection de la station FR3 de Rennes. Certains membres du jury n'étaient même pas présents. En 1978, parions que ce festival sera encore plus discret !

PB**Et les émissions en breton ?**

— Elles posent problème pour la direction qui veut réduire toute expression régionale à des émissions de « service » aux moyens dérisoires et aux contenus flous. Breiz o veva qui est une émission de production ne rentre pas tout à fait dans ce cadre, encore qu'elle ne soit pas intégrée aux grilles de programmes. Pour nous, les émissions en Breton doivent avoir les mêmes conditions de fabrication et de réalisation que les émissions réalisées selon les normes standard internationales de 26 minutes et 52 minutes, ainsi que les moyens correspondants.

PB**La charte culturelle a-t-elle apporté du nouveau ?**

— C'est dans le domaine de la Radio-TV que la charte a été tout d'abord appliquée. Et c'est bien clair. La direction d'FR3 Rennes nous a fait savoir qu'elle avait mission d'appliquer la charte en doublant notamment le temps d'antenne des émissions en breton, mais ceci sans un centime supplémentaire. Cela a conduit à faire l'émission Triwec'h ha tri ugent, sans aucun moyen nouveau, après acceptation du responsable des émissions en langue bretonne nommé par la direction et ce, au détriment des conditions de travail du personnel et de la qualité du produit fini livré aux téléspectateurs. Les trois minutes des journaux télévisés, remplacés par 8 minutes, mais hors journal, passeront donc à des heures de plus faible écoute, et, à terme, sur une seule chaîne. Aux auditeurs et téléspectateurs d'apprécier si tout ceci est un progrès.

PB**Peut-on envisager un remède ?**

— Nous, travailleurs de FR3, nous nous battons et continuerons à nous battre contre cette fausse régionalisation et contre le démantèlement du service public. Mais seuls nous ne l'éviterons pas. C'est à l'ensemble de la population, aux téléspectateurs et auditeurs qui financent par leurs redevances ce service public dont ils sont donc les véritables propriétaires de s'y opposer. Nous devons défendre ensemble cet important moyen de création et d'information qui doit être un des instruments d'expression d'un peuple.

Propos recueillis auprès de camarades du SNRT-CGT (techniciens) et du SFRT (réalisateurs) par Anne-Marie Le Bras et Daniel Gilles.

Petites Annonces

Nous signalons que ces annonces sont gratuites pour tous nos compatriotes à la recherche d'un travail. De même nos adhérents et sympathisants qui nous signaleront des offres d'emplois en Bretagne pourront bénéficier de la gratuité de l'insertion.

DEMANDES D'EMPLOI

• A.M.Y. Sermen, La Rochelle, cherche permutant pour Brest, Quimper, Lorient, Vannes, St-Brieuc. Prendre contact : DUVAL Robert, BT 23A, N° 21, Av. Delattre de Tassigny, La Rochelle 17000.

• J.F., 23 ans, rech. emploi, libre 1^{er} sept., rég. Brest, expér. 2 ans sténo-dactyl. corresp. anglais, étud. Ecole Lyonnaise secret. hôtesse. Etudierai toutes propos. Ecrire au journal sous le n° 02-07.

• 1 Journaliste, 32 ans, (Pol. étrangère), cherche emploi (presse, édition, traduction...) en Bretagne. Etudierai toutes propositions. Ecr. Yves Loisel, 192, rue de Crimée, 75019 Paris.

• J.F., 24 ans, 5 ans d'expérience en secrétariat et comptabilité, libre tout de suite, cherche emploi dans la région de Tréguier-Lannion-Guingamp. Ecrire à Thérèse Cadiou, «Bringwiller» Landrelec 22270 Pleumeur-Bodou.

« LE PEUPLE BRETON »

Mensuel

Boîte Postale 304**29273 BREST CEDEX**

•

ABONNEMENTS**Ordinaire : 30 F****De soutien : à partir de 50 F****Etranger : 40 F****Etranger (par avion) : 55 F****C.C.P. 2 365-76 RENNES**

•

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Pour tout changement d'adresse nous demandons à nos abonnés de nous écrire en joignant ou en recopiant leur dernière bande d'expédition du journal et en joignant 2,00 F en timbres pour frais. Merci d'avance.



le Peuple Breton

FESTOÙ-NOS

Le P.B. publie désormais chaque mois gratuitement l'annonce des festoù-nos de Bretagne et de l'émigration. Si vous avez connaissance d'un fest-nos, si vous en organisez un, si vous y chantez, vous pouvez nous prévenir par simple lettre jusqu'au 20 de chaque mois. Parution assurée si vous précisez l'organisateur.

- Le 5 août
au VAL-ANDRÉ (22)
Fest-nos avec les Sœurs L'Hour, Kistidiniz, ar Gwenned, dans le cadre du Festival Folk du Val-André.
- Le 18 août
à JUGON (22)
Fest-nos gratuit, près de l'étang, avec « La Boutesoule », organisé par « La Petrelle », comité culturel gallo-breton de Jugon-les-Lacs.
- Le 19 août
à LOCTUDI (29)
Fest-nos sous la criée, organisé par le F.C. Loctudiste, club à orientation « Football-progrès ».
- Le 20 août
au TRONCHET (35)
Fest-nos avec « La Boutesoule », organisé par le comité des Fêtes.
- Le 26 août
à DOL-DE-BRETAGNE (35)
Bal breton avec « La Boutesoule », Patrick Lebrun et ses compères, etc..., organisé par « La Chan-tepleure », en soutien à son journal « L'Harassoire ».

Ceci VOUS concerne !**BULLETIN D'ADHÉSION**

Nom : Prénom :

Adresse :

.....
déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

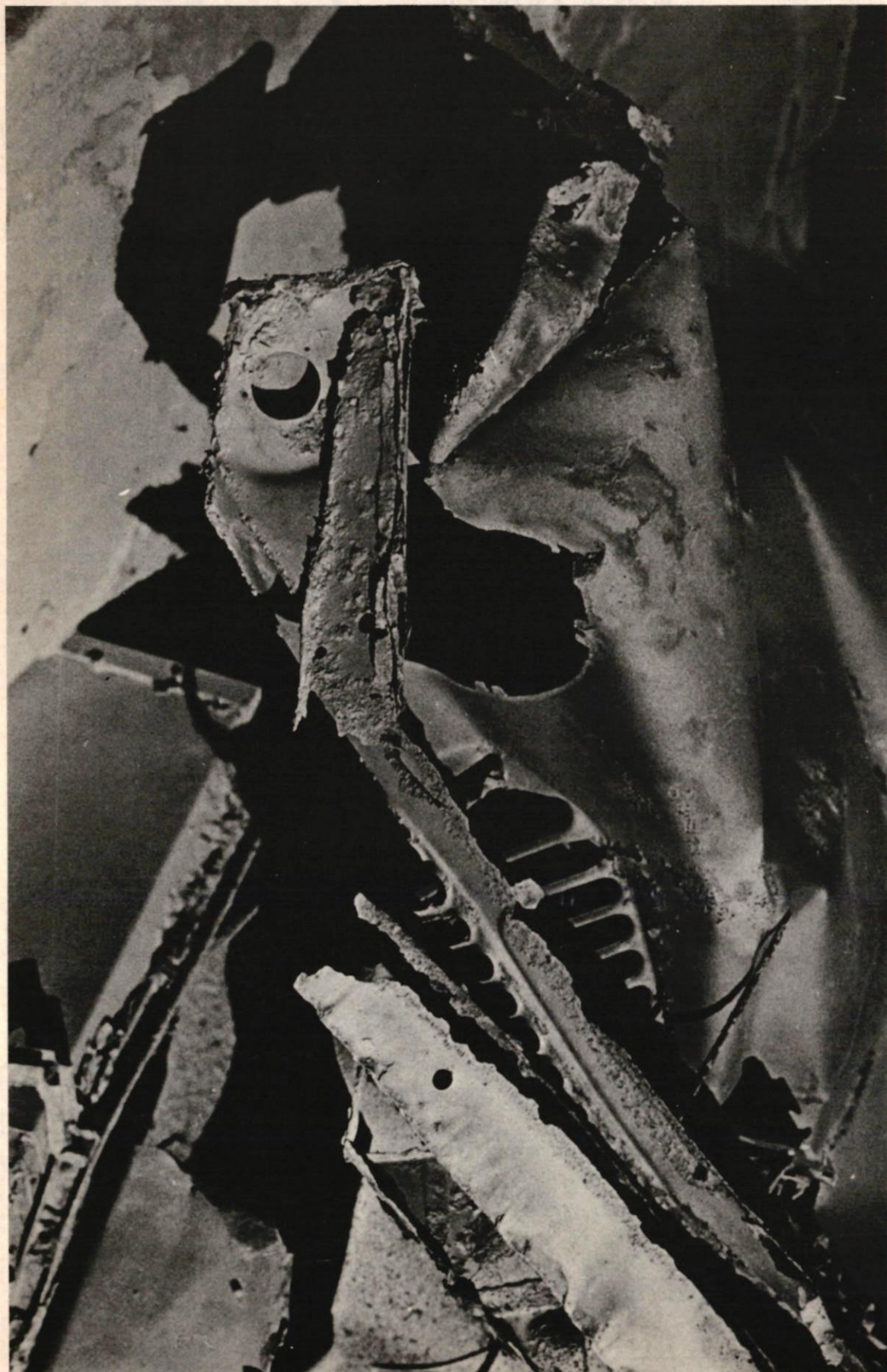
Signature :

A..... le 197

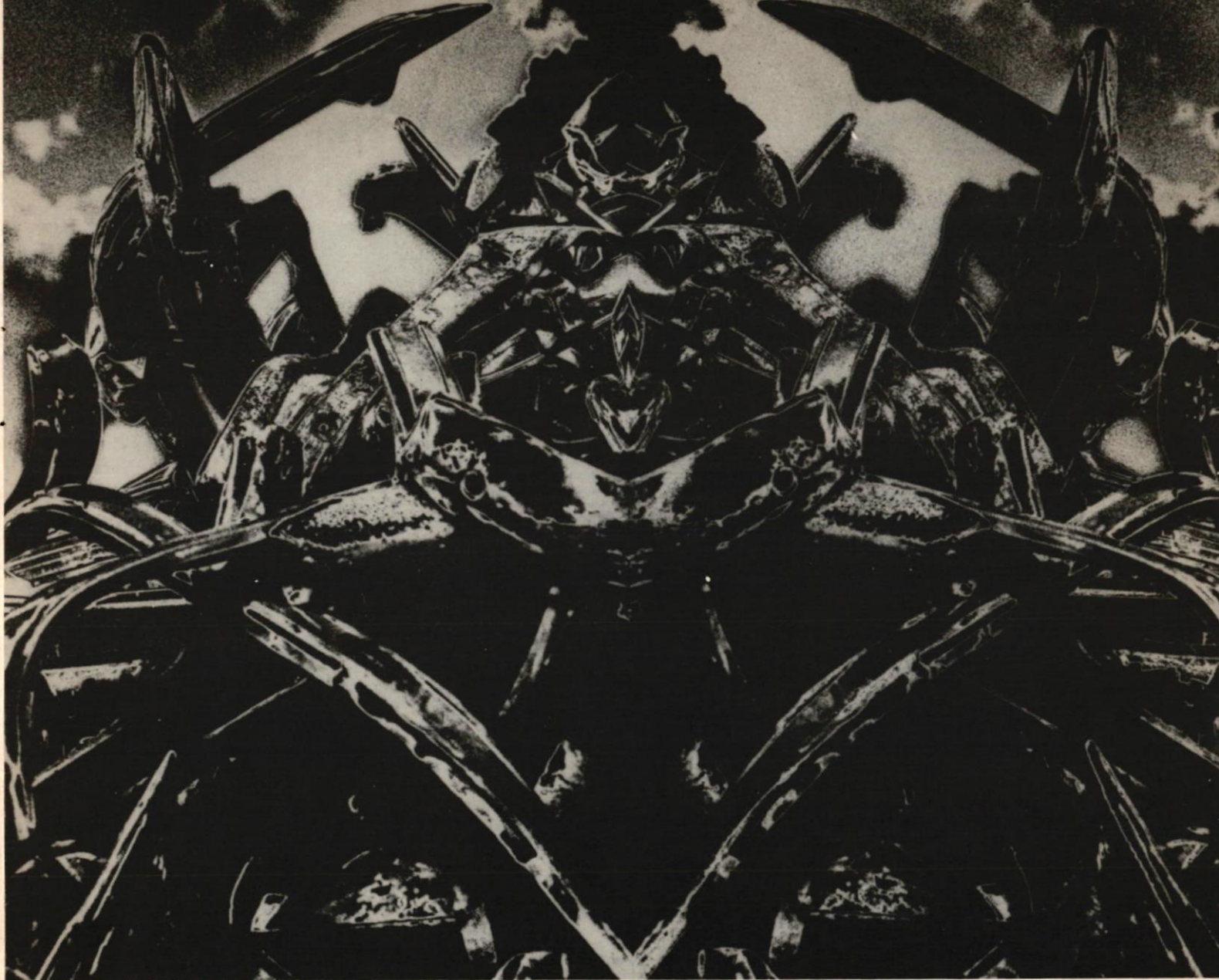
Adressez ce bulletin (découpé ou recopié) à : U.D.B. - B.P. 304, 29273 BREST CEDEX

PHOTO

Le pessimisme de Jean Salou



Les pièces mécaniques deviennent des robots, froids et pourtant pathétiques, et sur certaines images, la blessure du métal semble traduire, par procuration, une souffrance humaine.



A partir d'un tas de pare-chocs, la restitution des divinités monstrueuses des dessins de Druillet.

Oui, ces images étranges sont des photographies, un peu spéciales c'est vrai. Sans entrer dans les détails techniques, disons qu'elles sont obtenues par séparation de tons, ce qui consiste à décomposer une photographie noir et blanc en différentes nuances de gris uniformes, avec lesquelles on confectionne des masques que l'on reprend en leur associant des couleurs arbitraires. A partir d'objets plus ou moins ordinaires, on obtient ainsi des images synthétiques où la part de la création est considérable.

Les vingt photographies de Jean Salou qui constituent l'exposition présentée en juillet à la mairie de Portsall sont réalisées soit à partir de pièces mécaniques au rebut, soit à partir de fragments d'algues mazoutées. Les couleurs en sont violentes le plus souvent, et associées à des noirs intenses et profonds comme seul peut en donner le procédé de tirage sur papier utilisé. Chercher ses modèles dans les déchets, ordinaires ou accidentels, de la société technicienne et industrielle est un parti-pris qui indique déjà l'intention de l'artiste. Le résultat est à la hauteur, sans même parler de l'extraordinaire qualité technique de ces photographies.

Les pièces mécaniques deviennent surtout des robots, froids, métalliques, inhumains, et pourant pathétiques dans leur aspect désolé, plus ou moins

tordus ou ébréchés. On dirait sur certaines images que la blessure du métal traduit par procuration une souffrance humaine engendrée par une certaine civilisation dont le créateur fait encore le procès quand à partir d'un tas de pare-chocs, il restitue les divinités monstrueuses des dessins de Druillet.

Quant aux algues mazoutées, elles évoquent un monde organique primitif aux formes étranges en cours de dissolution. Certaines images sont d'ailleurs très explicites, ainsi celle qui évoque un arbre en partie rongé comme par un acide, ou un visage à demi dissous, ou encore un crâne en partie décomposé, dont l'aspect aussi simiesque qu'humain évoque je ne sais quelle régression. Ces deux dernières photographies, réalisées à partir de bulbes de sacchorize, une algue du groupe des laminaires, sont en noir et rouge feu.

Au total, ces vingt images expriment avec une véhémence certaine, une vision profondément pessimiste de la société du moment et de son avenir immédiat. A partir des déchets mécaniques et de la marée noire, Jean Salou semble prédire la fin de l'humanité. C'est une vision que l'on peut ne pas partager, mais personne ne peut rester indifférent à une interrogation aussi poignante, exprimée avec autant d'originalité et autant de talent.

J. Le Fèvre

Après Portsall en juillet, l'exposition de Jean Salou sera

- à Malestroit, du 6 au 15 août, dans le cadre de la semaine sur la photographie en Bretagne : « Bretagne d'hier, Bretagne d'aujourd'hui ».
- à Douarnenez, à la maison des jeunes, du 17 au 31 août.



IFFIG

- a pris note de la déclaration du nouveau préfet de la région Bretagne, Jean Périer, à son arrivée à Rennes : « **Je ne connais pas plus les problèmes bretons qu'un Français moyen** ».
- n'a pas résisté au plaisir de donner à la place du préfet l'autre terme, supposé, de sa proposition : « **Je suis donc particulièrement bien placé pour les résoudre !** ».
- qui a suivi Christian Bonnet lors d'une visite très discrète à l'île de Batz n'en est pas revenu d'avoir entendu le ministre de l'Intérieur reprocher aux Bretons d'avoir fait leur propre malheur en criant un peu trop haut les méfaits de la marée noire. C'est, paraît-il, de notre faute si les touristes ne sont pas là...
- s'est dit que celui-là, à défaut de savoir nettoyer les côtes, était maître dans l'art de se laver les mains !

pb.service

Sous ce titre, nous ouvrons désormais une nouvelle rubrique de petites annonces *gratuites*. Nous voulons ainsi aider nos lecteurs à échanger, à trouver, à acheter ou à vendre différentes choses, ayant — de préférence — un rapport avec la Bretagne. Ces annonces sont entièrement gratuites, même pour les ventes, à condition que le prix demandé soit indiqué et inférieur à 500 F. Au-dessus, le tarif de publicité s'applique aux annonces. Pas de domiciliation au journal.

• Couple breton travaillant actuellement en Anjou, cherche à revenir en Bretagne pour y travailler le granit. Il recherche dans ce but une ferme à louer à l'année. Gérard Gorieux, tailleur de pierres - Trèves - 49350 Gennes.

• « La Pinte » cherche animation en Bretagne du 6 au 30 août, répertoire irlandais - écossais - gallois. Ecrire J. Louis Blivet, Lycée de Mirecourt - 88500 Mirecourt.

• Infirmière, 44 ans, militante culturelle bretonne, désire rencontrer militant breton pour sorties amicales. Madame Le Coq, chez Mme Bouissieren, 32, avenue Cornelle - Saint-Brieuc.

• Trois bretonnants cornouaillais organisent un stage de breton, axé sur l'expression orale, destiné à ceux qui ont appris le breton depuis au moins un an. Stage du 20 au 26 août. Loeiz Donal, Ker'r C'holvez, 29114 banaleg. 96.82.70.

• « Plijadur O Lenn », foyer culturel breton, 62, rue de Lyon, Brest, recherche décorateur (trice) bénévole pour aménager son local et sa vitrine.

Louis Paul Nemo, plus connu sous le nom de Ropars Hémon a été enterré à Brest, sa ville natale, le lundi 10 juillet dernier. Sa vie entière avait été consacrée à la promotion du breton et l'ensemble de son œuvre constitue une véritable défense et illustration de notre culture dans ce qu'elle a de plus vrai et de plus spécifique. Cette œuvre laisse très loin derrière elle celles de prédécesseurs pourtant aussi célèbres que Le Gonidec, La Villemarqué, Emile Ernault, Joseph Loth, Fransez Vallée ou Meven Mordiern. L'influence de ces deux derniers hommes fut déterminante sur le jeune professeur d'anglais qu'était alors Roparz Hémon. Ce qui le distingue, à bien des égards c'est que son activité intellectuelle s'est exercée dans un peu tous les domaines. Tour à tour poète, grammairien, lexicologue, romancier, nouvelliste, journaliste, éditeur, dramaturge, essayiste, linguiste, il a travaillé pendant plus d'un demi-siècle à faire d'une pauvre langue humiliée, méprisée et bafouée, un remarquable instrument de culture moderne.

De cet homme volontiers distant et peu démonstratif on a dit, parfois, qu'il était plus à l'aise dans la compagnie des fiches et des bibliothèques que dans celle de ses semblables. C'est oublier un peu vite que Roparz Hémon, cela a d'abord été **Gwalarn**. Cent soixante-neuf numéros d'une revue littéraire qu'il a fait paraître régulièrement pendant vingt ans au prix parfois de durs sacrifices financiers personnels. Et sans **Gwalarn**, il n'y aurait eu ni Jakez Riou, ni Yann Sohier, ni G.B. Kerverziou, ni Abeozen, ni Youenn Drezen, ni Langleiz, pour ne parler que des disparus... Mais Roparz Hémon ce fut aussi l'hebdomadaire **Arvor** la revue d'étude **Sterenn**, l'incalculable collection d'**Ar Bed Keltiek**, ce copieux mensuel soigneusement ronéotypé dont il assura la rédaction jusqu'en 1967, et bien sûr ce gigantesque **Geriadur istorel ar brezhoneg**, véritable monument d'érudition, qu'il était sur le point de terminer, lorsque l'Ankou est venu le frapper à Dublin à l'âge de soixante-dix-huit ans.

MEIN-HARZ

(JALONS)

La revue théorique de l'U. D. B.

- Le numéro 5 est paru, avec pour thème « Lutte Culturelle, Lutte Politique », et un débat avec J. Guéguénat, K. Keginer, P. Keineg, L. Le Page, F. Morvannou, Y.B. Piriou.
- Les numéros 2 et 3 (nationalisme et luttes de classes) et le numéro 4 (lutte culturelle, lutte politique) sont disponibles.



Chaque numéro vendu 10 F (+ 1,70 F pour envoi)
U.D.B. : B.P. 304 - 29273 BREST CEDEX

TOUS LES LIVRES

Rayon spécialisé : « Bretagne »

LIBRAIRIE GUEUGNON - Rue du Port - LORIENT

EN BRETON DANS LE TEXTE

LANGUE BRETONNE

Par Yann-Ber PIRIOU

Roparz Hemon



Al liamm

*Roparz Hemon, photographié en 1977
par Tudual Huon.*

Cet homme qui semblait parfois avoir banni de sa vie les amours auxquels nous succombons tous, laisse derrière lui une postérité intellectuelle sans précédent dans ce pays. Ceux-là même qui purent être amenés à contester telles ou telles de ses prises de position, se voient contraints de reconnaître son extraordinaire capacité de travail et sa culture encyclopédique.

Ennemi déclaré de tout « provincialisme », de tout « régionalisme », son souci fut toujours d'ouvrir les cœurs et les esprits par l'intermédiaire de notre langue. Traducteur de Chancer, de Shakespeare, de Christopher Marlowe, de T.C. Murray, de Washington Irving, de Nathaniel Hawthorne, de Matthew Arnold, de G.A. Becquer, de Servantès, de Pouchkine, de la Japonaise Sei Cho-

nagon et de bien d'autres encore, il fut ainsi le merveilleux adaptateur des *rubaïyat* du poète persan Omar Khayam que certains considèrent comme sa plus belle réussite poétique. Comment oublier pourtant ces purs joyaux que sont *Pirc'hirin ar mor*, *Gwarizi vras Emer*, *Plac'h Askalot*, *Orfeo hag Herodis* et *Kanenn evit deiz an Anaon* et *Galv ar beziou* ? Et les romans, et les pièces de théâtre, et les chansons ?

Que dire encore de tout ce que lui doivent les écrivains d'Al liamm, d'Hor yezh, de Skol, de Barr-Heol, de Preder, de Skrid, de Pobl Vreizh de Brud'?. Il n'est pas jusqu'aux jeunes et talentueux comédiens de *Strollad Ar Vro Bagan* qui ne reconnaissent en lui un de leurs pères spirituels.

Dans cette ville de Brest dont

l'âme est présente à chaque page de *Nenn Jani*, son dernier roman, nous étions à quelques centaines venus lui rendre un dernier hommage en ce triste jour de juillet.

Louis-Paul Nemo n'est plus. Mais l'œuvre et l'âme de Roparz Hemon lui survivront longtemps. Aussi longtemps du moins que les hommes de ce pays refuseront de se taire.

« ...Mon âme est fidèle comme la mer, et mon esprit tourne et danse avec le monde, mon cœur bat avec le cœur de la Terre et mes yeux s'attachent aux rochers. Et quand le vent souffle il porte jusqu'à moi le sel et le parfum et l'haleine du grand large dans les nuages je vois la fuite du temps, et dans les étoiles l'appel de mille regards ».

(Buhez - 1927)

ŒUVRES de Roparz Hémon

disponibles
aux
Editions Al liamm

- **Ur Breizhad
oc'h adkavout Breizh**

Essai.

- **Mari-Vorgan**

Roman

- **Ho Kervel a rin en noz**

Nouvelles

- **War ribl an hent**

Nouvelles

- **Nenn Jani**

Roman

- **Barzhonegoù**

Poèmes



*Ne pas enjoliver
la légende...*

RECITS ET CONTES POPULAIRES DE BRETAGNE/1

LE PAYS DE PONTIVY
PAR DONATIEN LAURENT

Ed. Gallimard - 32 F.

Auteur d'une thèse sur les collectes de chants de l'auteur du Barzaz Breiz, H. de la Villemarqué, et collecteur lui-même, Donatien Laurent est généralement considéré comme le meilleur spécialiste de la littérature populaire de tradition orale en Basse-Bretagne. Voilà sans doute la raison pour laquelle les éditions Gallimard ont fait appel à son talent pour inaugurer sa nouvelle collection de **Récits et contes populaires**. Initiative heureuse qui consiste à réunir dans un petit volume quelques textes de collecte provenant d'un terroir limité. A mi-chemin entre les anthologies de **Contes et légendes...** trop souvent « enjolivés » quand ils ne sont pas inventés de toutes pièces, et les volumineux recueils de collecte du siècle dernier (généralement introuvables ou hors de prix), cette entreprise a pour mérite essentiel de rendre accessible au public des sélections de récits authentiquement populaires dans une présentation assez agréable et à un prix tout à fait abordable. Reste à savoir si la collection respectera longtemps ses promesses initiales. On n'a en tout cas pas à se plaindre de ce premier volume breton consacré au Pays de Pontivy. Le choix est judicieux à plus d'un titre : d'abord parce que dans

ce domaine, le Vannetais était pauvre en publications, d'autre part parce que la région de Pontivy a été particulièrement bien explorée à la fin du 19^e siècle par F. Cadic, enfin parce que, situé au carrefour du Haut Pays, du Trégor, de la Haute Cornouaille et du Vannetais, ce terroir ne pouvait que bénéficier de ces influences multiples.

Des vingt-neuf pièces éditées ici, trois seulement étaient véritablement inédites. Mais il faut préciser que les autres avaient été publiées par l'abbé Cadic dans **La Paroisse Bretonne de Paris**, revue rarissime dont il ne doit rester que deux collections complètes au monde, et dans quelques petits recueils aujourd'hui introuvables. Autant dire que leur réédition n'était pas un luxe inutile. Une originalité de cet ouvrage par rapport au reste de la série est la place relativement importante donnée à la chanson. C'est que comme le fait justement remarquer Donatien Laurent « la poésie chantée, en Bretagne bretonnante, est l'instrument privilégié grâce auquel se transmettaient les nouvelles et se conservait le souvenir des faits marquants de l'histoire locale ». Le seul regret que l'on puisse exprimer ne tient en fait ni à l'auteur ni à l'éditeur : c'est que la plupart des contes ne sont donnés que dans une traduction française ; mais c'est ainsi que procédaient généralement les folkloristes du siècle dernier et Cadic n'a pas fait exception. Pour le reste, le bilinguisme est respecté chaque fois que c'est possible et c'est encore un bon point pour la collection

Jean-Yves Monnat.



DU TERMAJI

Cet album, qui se présente comme une bande dessinée, n'en est pas tout à fait une. D'abord à cause du coup de crayon qui est celui de ces dessins humoristiques à l'unité, où les personnages sont des types plutôt que des individualités. Ainsi Fanch Fistoulig, l'un des principaux personnages est avant tout un patron-pêcheur douarneniste, et sur deux images prises au hasard vous aurez du mal à le distinguer d'un de ses collègues. Les quelques paysages figurés, par contre, sont d'une précision et d'une exactitude méticuleuses.

C'est que le vrai héros de l'album, c'est le port de Douarnenez et sa communauté humaine. Pas vraiment d'histoire, et c'est là encore une différence avec la plupart des bandes dessinées, mais une suite de croquis de la vie quotidienne en milieu douarneniste à la fin des années cinquante, restitués d'une manière très vivante, avec tous les traits caractéristiques, voire les petits défauts, présentés avec une indulgence complice.

Et surtout avec le parler populaire. Cet album est avant tout un trésor de langage, un vrai festival d'expressions telles qu'à les lire on reconnaît l'accent. A travers le parler plus spécifiquement douarneniste, c'est tout une façon de s'exprimer pleine de saveur qui apparaît, où le vernis du français habille à peine la langue bretonne. Comme le dit René Pichavant dans sa post-face, j'ai eu plein de goût avec, et vous aussi vous aurez. Mais dépêchez-vous. Un premier tirage de 1.500 exemplaires a disparu en cinq jours. Le deuxième est un peu plus conséquent, mais on ne sait jamais.

J.L.F.

BRETAGNE

Breizh, un nouvelle prise de conscience
par F. Olivier, Marabout Flash-Actualité

Dans la vogue actuelle de l'édition bretonne, la mode semble au gros. Le pavé se vend bien, et se vend cher. Des bouquins somptueux, du provincialisme massif, du rétro de 85 cm de haut, en plusieurs tomes si possible. Très bien dans une bibliothèque (solide...), mais pas facile à transporter à la plage ou à lire au lit. Pas fait pour lire, d'ailleurs, pour regarder seulement...

La première qualité du livre de Fañch Olivier, « Bretagne, une nouvelle prise de conscience », c'est qu'il fait 12 cm de côté et 8 mm d'épaisseur et qu'on vous le vend pour 7 francs les 128 pages. Pas négligeable donc ; d'autant, et c'est sa deuxième qualité, que Fañch Olivier a réussi à dresser dans ce cadre si étroit un tableau extrêmement clair et précis de la Bretagne 1978, celle d'après la défaite de la gauche, celle où les mutations s'accroissent, aussi bien dans le visage économique que dans les mentalités. Pas de théorie ici, pas de critique idéologique, pas de remise en cause pseudo-universitaire, mais une initiation aussi bien

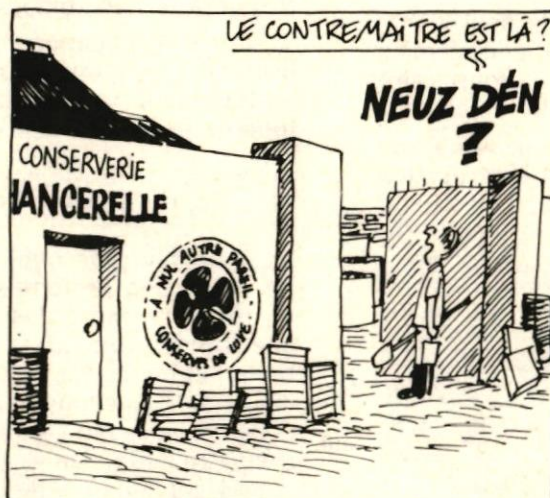
qu'une mise au point. Fañch Olivier imagine un lecteur qui ne connaîtrait absolument rien de la Bretagne — et à ce titre il s'adresse autant au touriste curieux qu'au... Breton moyen — et il la lui explique simplement : son histoire, la langue bretonne, la population, l'économie, le paysage politique. Le miracle — si j'ose dire car Fañch Olivier remarquerait là que « la religion reste une composante fondamentale des mentalités bretonnes » — c'est que ce survol permet à la fois de distinguer une foule de détails et de se faire une opinion critique sur les responsabilités dans le tableau peu complaisant qui est dressé. En ce sens, ce petit livre tout simple possède sa propre dose de subversion et s'adresse également à ceux qui croient en savoir déjà beaucoup sur la Bretagne : du tableau de la Bretagne électorale à celui du tirage des journaux régionaux, du rôle de l'armée à celui des groupes de pression que constituent les chambres économiques ou les comités de pays, c'est bien la vie d'un pays qui se trouve ici résumée.

Fañch Olivier insiste sur la particularité politique de la Bretagne en distinguant soigneusement les formes d'opposition spécifiquement bretonnes dans leurs aspects contradictoires (violence séparatiste du FLB et autonomie socialiste de l'UDB) et celles, plus modérées, des partis français de gauche dans leurs tentatives plus ou moins sincères d'appréhender le problème breton. Il regrette quand même que soit présent le tic de citation rebattue de Daniel Renoult dans l'Humanité du 15 août 1932. Quitte à tomber dans le travers déjà cité plus haut, je trouve que ça fait catéchisme... mais qu'importe quand on trouve à la fin du livre la traduction bretonne de phrases aussi essentielles que « Allons dormir maintenant » (*Deomp da gousket breman*) ou que « Tu bois un coup ? » (*Ur bann' po ?*), et qu'importe quand on a enfin la réponse à la question si souvent posée : « vous n'auriez pas un livre sur la question bretonne ? »

Jean GUEGUENIAT

CHEZ LES PENN-SARDINN

De Charles Kéritel, édition à compte d'auteur, diffusion : Mijo Kéritel, 6, rue des F.F.I. 29100 DOUARNENEZ



Les mouvements chouans en Bretagne

(suite)

Nous publions pendant quelques numéros une étude de notre camarade R. Leprohon. Ce texte a déjà été édité en une seule livraison dans la revue « Skol Vreizh » (n° 53) (1) ; mais nous avons pensé qu'étant donné l'intérêt du sujet abordé (les divers visages de la Chouannerie bretonne), le P.B. se devait d'éditer cet article.

(1) Skol Vreizh - Run Avel - 29210 Plourin-Morlaix.

5. — CHOUANNERIE ET MISERE

Il est probable qu'une des causes de la chouannerie fut la profonde misère où vivaient certains ruraux. L'hiver de l'an III (1794-1795) fut sans doute le plus terrible du siècle et provoqua un renouveau de la chouannerie en plusieurs endroits.

De même, en l'an VII (1798), certaines régions qui n'avaient guère chouanné en 1793 devinrent-elles la proie d'une révolte où se combinent en un dosage mal connu : vagabondage des pauvres, fuite devant le service militaire, militantisme contre-révolutionnaire, brigandage pur et simple.

De même, si le vignoble breton est le seul vignoble « contre-révolutionnaire » de France, peut être le fait que le prix du vin était fixé par le propriétaire bourgeois nantais n'est pas étranger à la chose...

Pourtant, certaines régions très pauvres ne chouannent pas du tout. L'étude de Paul Bois sur les

paysans de la Sarthe fournit peut-être une explication de cette anomalie. L'auteur constate que l'ouest du département où la société paysanne était assez aisée a chouanné parce qu'il y avait rivalité entre cette campagne riche et la bourgeoisie citadine pro-révolutionnaire. En revanche, dans l'est du département, les communes sont beaucoup plus pauvres mais par là plus pénétrées d'influences urbaines par l'existence de relations suivies entre les campagnards, qui ont le tissage comme nécessaire activité d'appoint, et les artisans et marchands de la ville voisine. Ces liens maintinrent une certaine influence de la ville, attirée par le parti bleu, sur le plat pays, tiré vers le parti blanc.

Cette explication mériterait d'être essayée en Bretagne. Des études de détail pourraient établir si de tels liens — qui existaient aussi dans la Bretagne toilière — ont eu des conséquences identiques...

6. — CHOUANNERIE ET FEDERALISME

Il ne faut pas oublier que la plupart des cahiers de doléances bretons réclamaient une extension ou un rétablissement des droits et libertés de la Bretagne (improprement appelés « privilèges » par certains « historiens »). **Aucun cahier breton n'en demandait la suppression.** La Révolution, centralisatrice par nécessité, malgré la constitution ultradécentralisatrice de l'an I votée par la Convention mais jamais appliquée, a du beaucoup décevoir les Bretons à cet égard.

Le procureur-syndic des Etats de Bretagne (Botherel) émit une protestation solennelle contre la suppression des prérogatives bretonnes lors de la nuit du 4 août 1789...

Par ailleurs, la Bretagne fut une des zones de forte implantation d'une conception révolutionnaire « fédéraliste », dès 1789. En 1790, c'est le 15 janvier que la célébration de la « fédération » Bretagne-Anjou de Pontivy donnait l'idée de la fête de la « Fédération » du 14 juillet 1790 à Paris.

La bourgeoisie bretonne éclairée (marchands de Nantes et Saint-Malo, juristes de Rennes, commerçants brestois, etc...) fut souvent révolutionnaire de tendance fédéraliste ou girondine. Après juin 1793, le fédéralisme girondin fut assimilé à un crime, privant la Révolution française d'un appui des notables urbains et laissant le terrain libre à la prédominance des notables ruraux aristocratiques et cléricaux, hostiles à la Révolution.



D.R.



COURRIER DES LECTEURS

Nous remercions ceux qui nous écrivent. Précisez si vous désirez l'anonymat.

Baver devant Paris

Abonnée au « Peuple Breton », j'en suis à mon 7^e numéro, et tout ça pour en avoir acheté un lors d'un passage en Bretagne. On pourrait se dire que la lecture d'un seul échantillon et 4 jours sur place, c'est peu pour qu'un Belge s'abonne à un journal breton engagé. Mais ce n'était que la goutte qui a fait déborder le vase (...).

On sait très, très peu de choses en Belgique sur la situation et les problèmes de la Bretagne. On les a vaguement évoqués lors de la marée noire, du point de vue économique. Mais le côté culturel a été passé sous silence. Je n'ai jamais entendu parler ici de l'U.D.B. ; seul le FLB-ARB est cité quand il se manifeste, ce qui ne peut contribuer qu'à donner une impression défavorable. De même, lors de l'altercation Barre-Yann Daumer, celui-ci a été présenté, si je me souviens bien, comme adjoint du maire de Brest ; on a peut-être dit qu'il était socialiste, mais rien n'a été remarqué de son rôle de membre du bureau politique de l'U.D.B. Ou bien les reporters belges n'étaient vraiment pas au courant, ou c'est délibéré (nous y'avons pourtant moins intérêt que la France) et alors c'est une excellente façon de vous démolir que de vous renvoyer au néant (...).

Figurez-vous que je suis très heureux qu'il y ait un journal comme le vôtre pour servir les intérêts de la Bretagne. J'apprécie et j'espère que vous maintiendrez toujours votre politique lucide vis-à-vis du P.S. et P.C. français. Par pitié, restez-en le plus indépendant possible, car si cela fait bien d'inscrire les intérêts régionaux à son programme, comme d'être écologiste, ils sont et seront toujours en train de baver devant Paris, avant tout (...).

Ce que j'aime également beaucoup, si vous êtes bretons à fond, c'est votre aspect international. Surtout qu'en ne voyant que quelques tendances autonomistes éparpillées, beaucoup de personnes ne comprennent pas l'importance et la nécessité de leurs actions.

Enfin, ce que j'espère voir s'affirmer chez vous, c'est la lutte pour le désarmement. Je sais que nous avons besoin d'un potentiel militaire pour dissuader les grands blocs de cette terre de nous tomber sur le râble, mais ça me dégoûte ! Quand je pense qu'il y a une importante fabrique d'armes en Belgique (c'est un brevet belge qui sert pour les armes de l'Afrique du Sud, si je ne me

trompe...). Pour moi, l'impérialisme, la répression, les armes en général et la force de frappe en particulier, c'est de la m...

Claude Wouters,
Alsemberg - Belgique.

Indigne !

Indigne, le commentaire de ce reporter qui, annonçant l'arrestation de 2 membres du FLB-ARB vendredi soir sur Europe 1, crut pouvoir charger les deux hommes en remarquant que l'un est né à Paris et que — ô dérision — ni l'un ni l'autre ne parlent breton : « quand on veut défendre la culture bretonne n'est-ce pas, on fait au moins l'effort d'apprendre la langue ».

Loin de moi l'idée de défendre le terrorisme, il ne se justifie pas davantage ici qu'ailleurs. Non, il s'agit de tout autre chose. Peut-on retenir contre un militant breton qu'il soit né à Paris alors que nos pères ont dû émigrer pour trouver du travail, comme nos fils doivent le faire encore pour ne pas être chômeurs ? Et s'il était né à Nantes, serait-il breton ? Peut-on reprocher à un jeune Breton de ne pas parler sa langue, alors que, peut-on l'ignorer, la Bretagne est bilingue et qu'ensuite, mais peut-on l'avoir oublié, le pouvoir d'état a tout fait pour que disparaisse la langue bretonne ?

Il faut savoir ce qu'il en coûte aujourd'hui encore, aujourd'hui plus qu'hier peut-être, de sacrifices, de renoncements pour apprendre ou réapprendre sa langue. Tout le monde n'est pas doué pour les langues ; et puis il faut prendre sur les loisirs, le temps de la promotion professionnelle, les enfants... et pour s'apercevoir que c'est une langue interdite : écrivez donc à votre percepteur en breton, remplissez donc vos chèques en breton...

On peut bien s'appeler Gicquel ou Kerhuel et n'avoir rien à faire de la culture bretonne. On peut bien s'appeler Dupont ou Makoto et embrasser la cause d'une minorité nationale qu'un pouvoir centralisateur cherche depuis toujours à gommer.

Walter, 35 - Guipry

J'enrage

(...) Il est probable que si je vivais en Bretagne, je serais adhérent de l'UDB, ne comptant certes pas sur les partis de gauche hexagonaux pour prendre en compte les revendications bretonnes. En outre, il est certain que

j'aurais voté UDB au 1^{er} tour, considérant comme vous qu'en Bretagne, c'était précisément cela « voter utile ».

Mais sans doute le regretterais-je aujourd'hui, en constatant que vous adoptez la logique absurde dont les leaders du PC se sont fait les champions et dont je me demande comment elle peut encore abuser qui que ce soit.

Car j'enrage de penser qu'on puisse faire la fine bouche devant ce qui représentait l'espoir pour nombre de gens modestes, auxquels personne n'a songé à demander si par hasard ils ne se seraient pas contentés d'une « gestion améliorée » de la crise, en attendant mieux, au lieu d'une gestion ordinaire de la même crise, telle que Barre nous la sert, en attendant Chirac.

Vous jugez les socialistes insuffisamment révolutionnaires, et vous avez probablement raison, mais les électeurs français le seraient-ils davantage ? Dans une démocratie parlementaire, le but légitime de tout parti de gouvernement n'est-il pas d'obtenir le consensus nécessaire à l'action qu'il prétend mener ? D'autre part, le résultat du scrutin n'a-t-il pas prouvé une fois de plus que tout se jouait à quelques % près et le calcul de Mitterrand ne s'en trouve-t-il pas justifié du même coup ?

Car enfin, puisque la révolution n'est plus de mise (PC dixit), qu'on accepte de jouer le jeu du suffrage universel et qu'à ma connaissance on ne puisse guère compter sur une génération spontanée d'électeurs, de quoi s'agit-il d'autre que de convaincre des gens qui jusqu'à présent ont voté de l'autre côté ? Comment peut-on espérer les persuader de voter pour une politique qu'ils redoutent ou simplement désapprouvent ? Espère-t-on faire, par la seule magie guignolesque du verbe de Marchais, des marxistes convaincus d'électeurs centristes hésitants ? N'aurait-ce pas déjà été un beau résultat que de les voir souscrire aux nationalisations proposées par les socialistes ?

Dans le courrier, L. Allain écrit que le PS est le plus opportuniste des partis français. Et si justement c'était d'un PS opportuniste (ou mieux, réaliste) dont les travailleurs avaient besoin pour tenter de mettre fin au pouvoir exorbitant de la droite, plutôt que des groupuscules purs et durs qui ont la faveur de notre compatriote lyonnais et où il est si satisfaisant pour l'esprit de militer toute sa vie, bien à l'abri des salissures du pouvoir, avec une conviction



louable, mais sans grand bénéfice pour la classe que l'on prétend défendre.

Et s'ils avaient également besoin qu'existe un parti radical de gauche, si peu de gauche soit-il, si bourgeois soit-il, mais dont on ne voit pas très bien ce qui l'aurait incité à choisir le camp de la gauche s'il était seulement guidé par l'appétit électoral. Pensez-vous vraiment que les paludiers guérandais n'auraient pas intérêt à tenter l'expérience, si on leur proposait de remplacer Guichard par Crépeau ?

Quant aux communistes, soit disant « plus crédibles », qui ne voit qu'ils ont sciemment fait monter les enchères à un niveau tel que les socialistes ne pouvaient pas sortir de ce dilemme : accepter, perdant ainsi toute crédibilité et voir les électeurs effrayés refluer en masse, ou refuser et voir rompre l'unité qui pouvait seule entraîner le succès ? Qui ne voit que les leaders du PC, d'ailleurs désavoués par nombre de leurs militants, ne voulaient du pouvoir à aucun prix, pour des raisons dont, je n'ai pas à en juger si elles étaient liées, comme on l'a dit, au maintien d'un équilibre planétaire décidé ailleurs, au pied du mur, ils ne se sentaient pas capables de faire place à la situation économique, à leur crainte évidente de voir le PS augmenter son audience, ou encore à plusieurs de ces raisons à la fois ? Comme cela a dû réchauffer le cœur des chômeurs et des smigards bretons lorsqu'ils ont entendu Marchais, au soir de la défaite, se féliciter de la stabilité de son électorat !

(...) Bien entendu, ce qui précède ne signifie pas pour autant que le PS actuel représente l'idéal en matière de socialisme. L'accepter tel que, même teinté de social démocratie, aurait pourtant bel et bien constitué une démarche de gauche, compte tenu de ce que pouvaient y gagner les gens déshérités. A l'inverse, il ne me paraît pas difficile de deviner dans quelle direction risque de nous entraîner le refus du PC.

Tout ceci pour vous dire à quel point j'ai été déçu par votre « édit » d'avril, dont les termes risquent d'accréditer l'opinion, déjà émise par certains, que l'UDB ne serait qu'un parti « proche du PC », alors que c'est de bien autre chose dont le peuple breton me semble avoir besoin.

Le chèque ci-joint vous prouvera cependant que je conserve l'espoir de lire un jour des analyses plus convaincantes dans le P.B... Car sur le plan politique, à part vous, en Bretagne...

Veuillez agréer, cher P.B., l'expression de mes sentiments bretons.

M.L.T., 78 - Le Perray.

MEL BREIZH

Gwenaneg ar Stêr il

Ar mel zo bet lakaet er podoù
gant ar gwenaner e-unan



MIEL de BRETAGNE

Le Rucher de l'Île

Mis en pot par l'apiculteur

Andrev SALAUN, e bourk BETTON, Tél. (99)30.62.59
Hag : 1, rue du Vau Saint-Germain - ROAZON-RENNES

ARTISANAZ BREZON

Chapelle de TRONOEN
en St-Jean-Trollimon

40 artisans exposent toute
l'année soies, bijoux, poterie
et tissages...



KANTERBRÄU

VOTRE BIÈRE

3 usines en Bretagne

BREST - RENNES - NANTES

IMPRIMERIE

LE GRAND

8-10, route de Quimper

BREST

Tél. 02.03.89

SOCIETE MARIN

GUIPAVAS

Kerivarc'h-Lavallot

Tél. 84-16-50



Studio J. Gélén

- Entreprise Générale du Bâtiment
- Spécialiste du pavillon en béton banché et traditionnel
- Son bureau d'études étant à votre disposition pour l'établissement de vos plans et devis

UNIONS C.R.M.

Centre Régional des Mariages

BRETAGNE

12, Quai Duguay-Trouin

35000 RENNES

Tél. : (99) 79-32-17

• Veuf, 48 a., directeur assur., 1,78 m, sport., 7 000 m., renc. D. agréable aimant voyages. Accepte enfants.

• Infirmière, 23 a., seule, jolie, souriante, simple, désire mariage.

• Directeur, 47 a., div. prof., 1,74 m, voit., maison, 7 000 m., dés. mar. D. sincère. Accepte enfants.

• Vétérinaire, cél., 32 a., Imp. revenus, T. B. phys., mil. aisé, franc, sensible, ép. J.-F. sérieuse, b. éducation.

• Nadia, cél., 32 a., médecin, 1,50 m, douce, jolie, dés. mariage H. sérieux.

• Veuve 42 a., S. P., ayany souffert, 1,53 m, affect., soignée, économe, renc. M. sérieux, stable.

CAFE DES MOUETTES

GUINNESS A LA PRESSION

—
PORT DE COMMERCE

BREST

Tél. 44-33-21

RADIO - U.D.B.
Tel. (16.98) 80.18.47

LE BAYON Julien

Kernarban - 56550 LOCOAL-MENDON

ENTREPRISE

GÉNÉRALE

DE MAÇONNERIE

Évadez-vous 3 jours* en Angleterre.



Pour 160 F

Aller et retour.

Depuis Saint-Malo vers Portsmouth et Plymouth ou depuis Roscoff vers Plymouth.

26 départs par semaine à destination de l'Angleterre assurés tous les jours par les quatre bateaux de Brittany Ferries.

Aussi confortables et luxueux pour

vous et votre voiture.

Les enfants de moins de 4 ans ne paient rien. Ceux de moins de 14 ans ne paient que 80 F.

A ce prix-là, vous n'avez plus de raison de vous priver de traverser la Manche vers l'Angleterre, vers l'évasion !

*Tarif excursion spécial été 78 permettant de passer deux nuits en Grande-Bretagne et une nuit à bord.

brittany ferries

Gare maritime, 29211 ROSCOFF - Tél. : (98) 69.07.20.

Gare maritime, 35400 SAINT-MALO - Tél. : (99) 56.68.40.

Toutes Agences de Voyages.

ABONNEZ-VOUS

LE PEUPLE BRETON

Boîte Postale 304 - 29273 BREST CEDEX

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

Souscrit un abonnement ordinaire : 30 F (1)
étranger : 40 F (1)
de soutien : à partir de 50 F (1)
un réabonnement (1) étranger, par avion : 55 F (1)
A partir du N° Inclus.

Ci-joint le règlement par chèque postal (1) (1) Rayer les
chèque bancaire (1) mentions inutiles.
mandat lettre (1)

C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ-VOUS

PUBL VREIZH

en langue bretonne

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

Souscrit un abonnement ordinaire : 30 F. (1)
étranger : 40 F. (1)
de soutien : à partir de 50 F. (1)
un réabonnement (1) étranger, par avion : 55 F. (1)
A partir du N° Inclus.

Ci-joint le règlement par chèque postal (1) (1) Rayer les
chèque bancaire (1) mentions inutiles.
mandat lettre (1)

C.C.P. RENNES 2746-79

LE PEUPLE BRETON

Edito

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

LE SEPARATISME CONTRE L'AUTONOMIE

A lire la presse parisienne, à écouter les radios et à suivre les images de la télévision, le problème breton est d'un type vraiment curieux. Inexistant pendant la presque totalité du temps, il apparaît subitement en quelques occasions précises. Non pas quand il est révélé lors de ses manifestations les plus claires, qui n'ont pourtant pas manqué, ces derniers mois, avec la marée noire par exemple ; mais quand, à intervalles réguliers, un attentat particulièrement spectaculaire ou une raffe plus ou moins sérieuse mettent en avant son aspect le plus sensationnel : celui de la violence séparatiste.

Belle occasion alors de tout mélanger, de pratiquer un amalgame innocent ou soigneusement élaboré, de couvrir d'une même opprobre tous ceux qui ont décidé de se battre pour vivre en Bretagne et pour que la Bretagne vive. De se battre, non pas à l'explosif, mais en militant à visage découvert, pour des idéaux et par des moyens qui n'ont rien de honteux, en expliquant, en démontant les mécanismes d'une oppression de style colonial qui n'est pas du tout théorique. Les dernières arrestations dans les milieux séparatistes, l'attentat contre la château de Versailles ont permis un déchainement exceptionnel dans cette pratique de l'amalgame. Du journaliste breton Jean-Claude Kerbourc'h, sur Europe 1, reprochant aux emprisonnés rennais de ne pas savoir le breton, au Monde, titrant sur la « fin de l'autonomisme dans le Finistère », quelle confusion, quelle bêtise, quelle mauvaise foi. Il suffit donc d'être autonomiste, c'est-à-dire de réclamer pour la Bretagne un statut particulier, lui permettant de régler elle-même ses propres problèmes pour être suspect, pour qu'on vous montre du doigt, pour qu'on évoque le spectre du nazisme et de la collaboration... Pire, il suffit même d'être Breton ; un journal local allait jusqu'à titrer : « Les huit Bretons transférés à Paris », chacun étant censé comprendre : Breton, donc autonomiste, donc plastiqueur... Bravo pour le raccourci et avis. « Soyons tous de bons Français de l'Ouest ! »

Il nous faut donc une fois encore répéter ceci : il y a plusieurs manières de poser le problème breton, il y a plusieurs types, diamétralement opposés, de solutions à lui apporter.

Il y a effectivement la violence ; spectaculaire, cherchant à frapper avant tout la presse française — comme si c'était à travers cette presse française que

résidait la seule manière de toucher le peuple breton : quel aveu pour des séparatistes ! — inefficace et vouée, pour intéresser encore, à l'escalade. Jamais dans leurs communiqués, les plastiqueurs ne se sont présentés comme des « autonomistes », mais ils ont toujours prétendu lutter contre la présence française en Bretagne, ce qui est, ni plus ni moins du séparatisme.

Et puis il y a la réponse autonomiste, diverse, riche, ouverte et s'exerçant dans des domaines variés. Qui sont les autonomistes, aujourd'hui, en Bretagne ? Ce sont les artistes qui renouvellent la chanson bretonne, ce sont les cinéastes qui créent en Bretagne, ce sont les promoteurs du renouveau des sports bretons, ce sont les acteurs du nouveau théâtre en langue bretonne, les parents des élèves « Diwan »...

Ce sont également les militants de l'U.D.B., l'Union Démocratique Bretonne, principale expression politique de l'autonomisme moderne, résolument ancré à gauche, débarrassé des scories passéistes et provinciales. Il faut, une fois encore, répéter ceci : l'U.D.B. est un parti politique légal, qui mène son combat au grand jour ; un parti de gauche présent dans plusieurs conseils municipaux des cinq départements bretons et même à... Athis-Mons dans la région parisienne, avec un maire, plusieurs adjoints, un conseiller régional, qui est même le seul conseiller régional autonomiste de tout l'hexagone. Un parti dont les progrès inquiètent et qu'on essaye de rejeter dans l'enfer du terrorisme.

Car qui sont ceux « qui inspirent les plastiqueurs », comme le dit Monsieur Cressard, député d'Ille-et-Vilaine ? Ceux qui, comme nous, prônent des solutions à la fois bretonnes et démocratiques ? Ou ceux qui, comme lui, soutiennent une politique qui mène notre pays à la ruine économique, notre culture à l'étouffement, notre peuple à sa dépersonnalisation ?

Nous avons pour notre part choisi le combat politique, nous avons été les premiers à dénoncer les attentats, mais nous disons également que les responsables de la violence en Bretagne ne sont ni le romantisme ni l'infantilisme de quelques-uns, mais une politique déterminée et poursuivie de gouvernement en gouvernement : la négation pure et simple du peuple breton.

UDB